

**L'ANACR
ET LE JOURNAL
DE LA RESISTANCE,
VOUS PRESENTENT
LEURS MEILLEURS
VŒUX POUR 2017**

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD
FONDÉ DANS LA CLANDESTINITÉ EN 1941

Rédaction-Administration, 79, rue Saint-Blaise, 75020 Paris

N° 1309-1310-1311-octobre-novembre-décembre 2016

PEARL HARBOR : LES ETATS-UNIS DANS LA GUERRE



Les avions japonais s'apprêtent à décoller du porte-avions Shokaku pour attaquer la flotte américaine en mouillage à Pearl Harbor. 8 décembre, Roosevelt s'adresse au Congrès.

«Hier, 7 décembre 1941 - date qui restera marquée d'une honte éternelle - les Etats-Unis ont été l'objet d'une attaque soudaine et préméditée de la part des forces aériennes et navales de l'Empire du Japon.

«Les Etats-Unis étaient en paix avec cette nation et, à la demande du Japon, menaient encore avec son gouvernement et son empereur des pourparlers en vue du maintien de la paix dans le Pacifique (...). L'attaque d'hier sur les Iles Hawai a infligé de graves dommages aux forces militaires et navales américaines...

«Je demande au Congrès de déclarer que, depuis la lâche attaque non provoquée du Japon du dimanche 7 décembre, l'état de guerre existe entre les Etats-Unis et l'Empire du Japon».

C'est en ces termes que s'adressa le 8 décembre le Président Franklin Delano Roosevelt aux membres du Congrès américain.

L'attaque japonaise contre la base aéronavale de Pearl Harbor,

menée par 441 avions partant de six porte-avions nippons, avait fait à son issue 2403 tués et 1178 blessés américains, détruit 4 navires de ligne cuirassés, trois croiseurs, trois destroyers et 188 avions. Toutefois, objectifs prioritaires, les porte-avions étaient absents de la base lors de l'attaque.

Parallèlement à leur raid sur Pearl Harbor, les Japonais attaquaient les Philippines, les îles Midway, Guam et Wake, contrôlées par les Etats-Unis, la Malaisie et Hong-Kong, contrôlées par les Britanniques. Commenait ainsi une guerre qui allait s'étendre à tout le Pacifique occidental et central...

L'attaque japonaise contre Pearl Harbor n'était pas intervenue dans un ciel serein : l'expansionnisme japonais en Chine et en Indochine, les besoins japonais en pétrole, en matière premières (caoutchouc, minerais de fer, etc.) se heurtaient en Asie orientale à l'opposition des Etats-Unis...

REUNION DU CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR



Comme chaque année qui n'est pas de congrès national, le Conseil national de l'ANACR s'est réuni à Paris ; le 9 novembre 2016. Au centre des travaux, les attaques terroristes dont la France a été victime, Les discours sécuritaires, la question des migrants, la montée de l'extrême-droite... (Voir page 20)

SOUTENIR L'ACTION DE L'ANACR



**Donner à l'ANACR
les moyens
de vivre
et de lutter
pour les idéaux
de la Résistance !**

Chaque année, l'effort financier fait par les adhérents et par les Amis de l'ANACR, en souscrivant les bons de soutien 2016, en les diffusant autour d'eux, est une **aide précieuse irremplaçable** pour notre Association, pour lui conserver les moyens financiers de son combat pour la mémoire et les valeurs de la Résistance, pour lutter contre les résurgences du fascisme. Les talons des bons de soutien pourront être, accompagnés de leur règlement, renvoyés au siège national jusqu'au **28 février 2017**, dernier délai.

DANS NOTRE SOMMAIRE :

- P. 2 : Exposition nationale de l'ANACR
- P. 3 : Editorial
- P. 4-5 : Les Jours heureux, Programme du CNR
- P. 6 : La Constitution de 1946
- P. 7 : Héroïne de la Résistance
- P. 8-9 : Les généraux de la Résistance
- P. 10-11 : Les Algériens et la Résistance
- P. 12 à 17 : Le dossier : le racisme, une vieille histoire...
- P. 18-19 : Djibouti rejoint la France Libre
- P. 20 : Conseil National de l'ANACR
- P. 21-22 : Nos deuils
- P. 23 : Avis de recherche
- P. 24 : Les livres

L'EXPOSITION NATIONALE DE L'ANACR EST DISPONIBLE

Présentée pour la première fois au congrès de Brive-la-Gaillarde, en octobre 2014, l'Exposition nationale de l'ANACR, en 24 panneaux, embrasse la période allant de la fin de la Première Guerre mondiale à la menace fasciste contemporaine.

Elle peut être mise à disposition des comités locaux et départementaux pour des conférences, à l'occasion de congrès pour une présentation dans des établissements scolaires, des lieux culturels et municipaux.

- Panneau 1 : Le monde de l'entre-deux guerres
Panneau 2 : le fascisme
Panneau 3 : fascisme français et Front populaire
Panneau 4 : La guerre, la défaite, premiers actes de résistance
Panneau 5 : Le régime dit de l'«Etat Français»
Panneau 6 : La France Libre
Panneau 7 : La presse clandestine
Panneau 8 : Les Réseaux
Panneau 9 : Les mouvements
Panneau 10 : La lutte armée
Panneau 11 : les maquis
Panneau 12 : Figures masculines de la Résistance
Panneau 13 : Figures féminines de la Résistance
Panneau 14 : La répression
Panneau 15 : Les Hauts-lieux de la répression
Panneau 16 : La Déportation
Panneau 17 : L'enfer concentrationnaire nazi
Panneau 18 : Les étrangers dans la Résistance
Panneau 19 : Le CNR et son Programme
Panneau 20 : Les débarquements
Panneau 21 : L'Insurrection nationale
Panneau 22 : La Libération
Panneau 23 : Les institutions de la France Libérée
Panneau 24 : La bête immonde n'est pas morte...

L'exposition en quelques chiffres

- 24 panneaux de 1m 80 x 0,80m
24 supports de mise en place
26 kg
Port aller-retour par transporteur, assurances, conditionnement : 300 €
(modalités de mise en œuvre à voir avec le siège national)

Le contexte mondial : le monde de l'entre-deux-guerres. Includes maps of Europe and the world, and images of historical events like the Wall Street Crash and the atomic bomb.

La France Libre. Includes a portrait of Charles de Gaulle, a map of France, and historical documents related to the Free French movement.

Les mouvements. Includes portraits of various resistance figures and text describing their activities and impact.

Figures de la Résistance. Includes portraits of key figures like Jean Moulin and Jean-Pierre Luminet, along with text about their roles.

Le CNR et son programme. Includes a table of movements and parties, and text detailing the National Council's role and program.

L'insurrection nationale. Includes a portrait of a soldier and text about the national insurrection and its significance.

La bête immonde n'est pas morte... la lutte continue... Includes a world map, portraits of various figures, and text discussing contemporary fascist threats.

A L'HEURE DES CHOIX, SE SOUVENIR DES VALEURS DE LA REPUBLIQUE, DE LA RESISTANCE...

L'année 2016 qui s'achève aura à nouveau été marquée par un drame resté à l'esprit de tous, celui de l'attentat meurtrier de Nice le 14 juillet. La compassion à l'égard des victimes, la solidarité avec leurs proches mais aussi la condamnation sans réserves de l'auteur du crime et de ses commanditaires ne peuvent que susciter l'approbation du plus grand nombre, dont au premier rang les membres de l'ANACR.

Cette année 2016 aura aussi été celle du démantèlement de la «Jungle de Calais», dont les occupants – des immigrés fuyant la misère, la répression, la guerre ... - ont été dirigés vers des lieux d'hébergement plus décents, plus dignes de l'accueil qu'un pays comme la France peut offrir à ceux qui, pour ces raisons, se sont réfugiés sur son sol, la France gardant aux yeux de beaucoup dans le monde son image de patrie des Droits de l'homme, de terre d'asile. En premier lieu dans les pays avec lesquels la France a une histoire commune, tant au Proche-Orient qu'au Maghreb et en Afrique noire...

Force aussi est de constater que les attentats et le drame des migrants ont à nouveau été amalgamés avec les problèmes sociétaux pouvant découler - en les généralisant abusivement à des populations entières - de pratiques diversifiées de ce qui est devenue la deuxième religion présente en France, afin d'alimenter une campagne sécuritaire et identitaire, aux forts relents de xénophobie.

Notre République a des valeurs dont la Révolution française a été fondatrice, et que résume sa devise «Liberté, Egalité, Fraternité». Elles ont été concrétisées dans sa Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, ainsi que dans sa première constitution républicaine, celle du 24 juin 1793, dans laquelle on peut lire que «*tout homme né et domicilié en France, âgé de vingt et un ans accomplis ; Tout étranger âgé de vingt et un ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année - Y vit de son travail - Ou acquiert une propriété - Ou épouse une Française - Ou adopte un enfant - Ou nourrit un vieillard ; - Tout étranger enfin, qui sera jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité - Est admis à l'exercice des Droits de citoyen français*» (Article 4), que «*le peuple français est l'ami et l'allié naturel des peuples libres*» (article 118), qu'*«il donne asile aux étrangers bannis de leur patrie pour la cause de la liberté», qu'«il le refuse aux tyrans»*(article 120).

Ce n'est manifestement pas la tonalité de l'extrême-droite que, prenant la succession de son père avec un langage plus policé que lui dans le domaine du social par exemple, Marine Le Pen incarne, la charge systématique contre les migrants et les émigrés étant une composante majeure de son discours lors des débats préparatoires aux élections présidentielles. Cela n'a pas non plus été la pratique de nombre de ceux qui, depuis plus d'un demi-siècle, ont été à la direction de notre pays ou qui, pour y revenir, n'hésitent pas à enfourcher peu ou prou le cheval de bataille de l'extrême-droite, en espérant ainsi en attirer les électeurs.

Si les effets du temps qui passe en ont diminué drastiquement les rangs, les Résistantes et Résistants toujours présents ont, dans leur grande majorité, et en ayant la satisfaction de constater la présence avec eux d'hommes et de femmes plus jeunes partageant leurs valeurs, qu'ils appellent «Ami(e)s de la Résistance», une approche plus conforme aux valeurs de la République, à ses valeurs fondatrices.

Ils se souviennent en effet que nombre d'étrangers établis à la veille de la Guerre sur le sol de France, pour y assurer leur survie et celle de leur famille, pour y sauver leur vie menacée par les pogromes racistes ou les répressions fascistes, se sont, quand la France fut attaquée par Hitler et Mussolini, occupée, subissant le joug du régime pétainiste, joints à ceux qui luttèrent pour sa libération et la liberté, aux côtés des Résistants et des Français Libres. A l'heure du choix que les Français auront à faire l'an prochain, l'on peut espérer qu'ils se souviendront ; et que ce souvenir en sera un des termes.

Louis CORTOT
Compagnon de la Libération

DANS NOTRE AGENDA

Dimanche 19 février 2017,
A 11 heures

**CÉRÉMONIE
D'HOMMAGE
AUX MARTYRS
DE L'AFFICHE ROUGE
AU CIMETIÈRE PARISIEN
D'IVRY-SUR-SEINE**

Comme chaque année depuis 1945, un hommage sera rendu par l'ANACR à Missak Manouchian et à ses camarades, ainsi qu'à des résistants antifascistes d'autres nationalités.

On se réunira à 10h45 à l'entrée du cimetière

**STAGE NATIONAL DE L'ANACR
DU 2 AU 4 JUIN 2017**

Pensez-y

UNE FRANCE RENOVEE, DEMOCRATIQUE, SOLIDAIRE

Le 15 mars 1944, à Paris, les mouvements, partis politiques et syndicats rassemblés au sein du Conseil National de la Résistance (CNR), publiaient, unanimes, après plusieurs mois d'élaboration, et sous le titre «les Jours heureux», le PROGRAMME DU CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE, comprenant deux parties : la première préconisant les mesures immédiates à prendre pour renforcer la lutte de libération de la France, la seconde – que nous publions ci-dessous – les «mesures à appliquer dès la Libération du Territoire» – dessinant les contours d'une France rénovée, respectueuse des

libertés, de la dignité humaine, où l'intérêt de tous primerait sur les intérêts particuliers.

Nombre de ces mesures seront à la Libération mises en œuvre par le gouvernement conduit par général de Gaulle.

Et naîtra en 1946 la IV^e République, dont le préambule de la Constitution – que nous publions aussi ci-dessous – s'inspire des valeurs du Programme du CNR.

Préambule que reprendra à nouveau en octobre 1958, celui de la Constitution de la V^e République, toujours en vigueur.

LE PROGRAMME DU CNR

II - MESURES À APPLIQUER DÈS LA LIBÉRATION DU TERRITOIRE

Unis quant au but à atteindre, unis quant aux moyens à mettre en œuvre pour atteindre ce but qui est la libération rapide du territoire, les représentants des mouvements, groupements, partis ou tendances politiques groupés au sein du C.N.R proclament qu'ils sont décidés à rester unis après la libération :

1) Afin d'établir le gouvernement provisoire de la République formé par le Général de Gaulle pour défendre l'indépendance politique et économique de la nation, rétablir la France dans sa puissance, dans sa grandeur et dans sa mission universelle ;

2) Afin de veiller au châtement des traîtres et à l'éviction dans le domaine de l'administration et de la vie professionnelle de tous ceux qui auront pactisé avec l'ennemi ou qui se seront associés activement à la politique des gouvernements de collaboration ;

3) Afin d'exiger la confiscation des biens des traîtres et des trafiquants de marché noir, l'établissement d'un impôt progressif sur les bénéfices de guerre et plus généralement sur les gains réalisés au détriment du peuple et de la nation pendant la période d'occupation ainsi que la confiscation de tous les biens ennemis y compris les participations acquises depuis l'armistice par les gouvernements de l'axe et par leurs ressortissants, dans les entreprises françaises et coloniales de tout ordre, avec constitution de ces participations en patrimoine national inaliénable ;

4) Afin d'assurer :

- l'établissement de la démocratie la plus large en rendant la parole au peuple français par le rétablissement du suffrage universel ;
- la pleine liberté de pensée, de conscience et d'expression ;
- la liberté de la presse, son honneur et son indépendance à l'égard de l'Etat, des puissances d'argent et des influences étrangères ;
- la liberté d'association, de réunion et de manifestation ;
- l'inviolabilité du domicile et le secret de la correspondance ;
- le respect de la personne humaine ;
- l'égalité absolue de tous les citoyens devant la loi ;

5) Afin de promouvoir les réformes indispensables :

a) *Sur le plan économique :*

- l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ;
- une organisation rationnelle de l'économie assurant la subordination des intérêts particuliers à l'intérêt général et affranchie de la dictature professionnelle instaurée à l'image des Etats fascistes ;

...VALEURS DE LA RESISTANCE

- l'intensification de la production nationale selon les lignes d'un plan arrêté par l'Etat après consultation des représentants de tous les éléments de cette production ;
- le retour à la nation des grands moyens de production monopolisée, fruits du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol, des compagnies d'assurances et des grandes banques ;
- le développement et le soutien des coopératives de production, d'achats et de ventes, agricoles et artisanales ;
- le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration, pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

b) Sur le plan social :

- le droit au travail et le droit au repos, notamment par le rétablissement et l'amélioration du régime contractuel du travail ;
- un rajustement important des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité, la dignité et la possibilité d'une vie pleinement humaine ;
- la garantie du pouvoir d'achat national pour une politique tendant à une stabilité de la monnaie ;
- la reconstitution, dans ses libertés traditionnelles, d'un syndicalisme indépendant, doté de larges pouvoirs dans l'organisation de la vie économique et sociale ;
- un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se le procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ;
- la sécurité de l'emploi, la réglementation des conditions d'embauchage et de licenciement, le rétablissement des délégués d'atelier ;
- l'élévation et la sécurité du niveau de vie des travailleurs de la terre par une politique de prix agricoles rémunérateurs, améliorant et généralisant l'expérience de l'Office du blé, par une législation sociale accordant aux salariés agricoles les mêmes droits qu'aux salariés de l'industrie, par un système d'assurance contre les calamités agricoles, par l'établissement d'un juste statut du fermage et du métayage, par des facilités d'accession à la propriété pour les jeunes familles paysannes et par la réalisation d'un plan d'équipement rural ;
- une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours ;
- le dédommagement des sinistrés et des allocations et pensions pour les victimes de la terreur fasciste.

c) Une extension des droits politiques, sociaux et économiques des populations indigènes et coloniales.

d) La possibilité effective pour tous les enfants français de bénéficier de l'instruction et d'accéder à la culture la plus développée, quelle que soit la situation de fortune de leurs parents, afin que les fonctions les plus hautes soient réellement accessibles à tous ceux qui auront les capacités requises pour les exercer et que soit ainsi promue une élite véritable, non de naissance mais de mérite, et constamment renouvelée par les apports populaires.

Ainsi sera fondée une République nouvelle qui balayera le régime de basse réaction instauré par Vichy et qui rendra aux institutions démocratiques et populaires l'efficacité que leur avaient fait perdre les entreprises de corruption et de trahison qui ont précédé la capitulation.

Ainsi sera rendue possible une démocratie qui unisse au contrôle effectif exercé par les élus du peuple la continuité de l'action gouvernementale.

L'union des représentants de la Résistance pour l'action dans le présent et dans l'avenir, dans l'intérêt supérieur de la patrie, doit être pour tous les Français un gage de confiance et un stimulant. Elle doit les inciter à éliminer tout esprit de particularisme, tout ferment de division qui pourrait freiner leur action et ne servir que l'ennemi.

En avant donc, dans l'union de tous les Français rassemblés autour du C.F.L.N et de son président le général De Gaulle !

En avant pour le combat, en avant pour la victoire afin que VIVE LA FRANCE !

LE CONSEIL NATIONAL DE LA RESISTANCE

VALEURS DE LA REPUBLIQUE...

Préambule de la Constitution du 27 octobre 1946

1. Au lendemain de la victoire remportée par les peuples libres sur les régimes qui ont tenté d'asservir et de dégrader la personne humaine, le peuple français proclame à nouveau que tout être humain, sans distinction de race, de religion ni de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Il réaffirme solennellement les droits et libertés de l'homme et du citoyen consacrés par la Déclaration des droits de 1789 et les principes fondamentaux reconnus par les lois de la République.
2. Il proclame, en outre, comme particulièrement nécessaires à notre temps, les principes politiques, économiques et sociaux ci-après :
3. La loi garantit à la femme, dans tous les domaines, des droits égaux à ceux de l'homme.
4. Tout homme persécuté en raison de son action en faveur de la liberté a droit d'asile sur les territoires de la République.
5. Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi. Nul ne peut être lésé, dans son travail ou son emploi, en raison de ses origines, de ses opinions ou de ses croyances.
6. Tout homme peut défendre ses droits et ses intérêts par l'action syndicale et adhérer au syndicat de son choix.
7. Le droit de grève s'exerce dans le cadre des lois qui le réglementent.
8. Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises.
9. Tout bien, toute entreprise, dont l'exploitation a ou acquiert les caractères d'un service public national ou d'un monopole de fait, doit devenir la propriété de la collectivité.
10. La Nation assure à l'individu et à la famille les conditions nécessaires à leur développement.
11. Elle garantit à tous, notamment à l'enfant, à la mère et aux vieux travailleurs, la protection de la santé, la sécurité matérielle, le repos et les loisirs. Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence.
12. La Nation proclame la solidarité et l'égalité de tous les Français devant les charges qui résultent des calamités nationales.
13. La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat.
14. La République française, fidèle à ses traditions, se conforme aux règles du droit public international. Elle n'entreprendra aucune guerre dans des vues de conquête et n'emploiera jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple.
15. Sous réserve de réciprocité, la France consent aux limitations de souveraineté nécessaires à l'organisation et à la défense de la paix.
16. La France forme avec les peuples d'outre-mer une Union fondée sur l'égalité des droits et des devoirs, sans distinction de race ni de religion.
17. L'Union française est composée de nations et de peuples qui mettent en commun ou coordonnent leurs ressources et leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être et assurer leur sécurité.
18. Fidèle à sa mission traditionnelle, la France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs propres affaires ; écartant tout système de colonisation fondé sur l'arbitraire, elle garantit à tous l'égal accès aux fonctions publiques et l'exercice individuel ou collectif des droits et libertés proclamés ou confirmés ci-dessus.

Préambule de la Constitution du 4 octobre 1958

PRÉAMBULE

«Le peuple français proclame solennellement son attachement aux Droits de l'homme et aux principes de la souveraineté nationale tels qu'ils ont été définis par la Déclaration de 1789, confirmée et complétée par le préambule de la Constitution de 1946...»

ANDREE BORREL, AGENT DU S.O.E.

Pour son activité en France occupée, le S.O.E, un service britannique, va faire appel au concours d'agents

féminins parlant français, venant de divers horizons géographiques, y compris de France...

Andrée Borrel est née le 18 novembre 1919 à Louveciennes, une petite ville de 1300 habitants actuellement située dans les Yvelines. Son père, Louis Borrel mourra en 1930, et elle vivra avec sa sœur Léone et leur mère Eugénie.

Quittant l'école à 14 ans, elle devient apprentie vendeuse dans une boutique de textile. A l'issue de sa formation, elle vient s'installer à Paris dans une boulangerie. En 1935 elle est embauchée comme vendeuse dans un grand magasin de la rue d'Amsterdam à Paris, le *Bazar d'Amsterdam*.

Parallèlement à cette activité professionnelle, elle pratique des sports, la marche à pied et le cyclisme. Faisant partie de la Fédération Cyclo Féminine, elle se classera 5^{ème} de la course Pontoise-Méru-Pontoise.

Sa mère, malade, ayant souhaité s'établir dans le sud de la France, elle emménage avec elle à Toulon.

C'est là qu'elle vivra le début de la Guerre qui a éclaté par l'attaque du Reich contre la Pologne le 1^{er} septembre 1939, ayant entraîné la déclaration de guerre de la Grande-Bretagne et de la France à l'Allemagne le 3 septembre.

Andrée Borrel rejoint l'Association des Dames Françaises¹ qui lui dispense une formation d'aide-soignante. Pendant plusieurs mois, elle soignera des blessés militaires dans les hôpitaux de Beaucaire et Nîmes. Dans cette dernière ville, elle rencontrera un lieutenant français, Maurice Dufour.

Début juillet 1940, l'ADF - qui va s'intégrer à la nouvelle Croix-Rouge - passe sous le contrôle de l'Etat français que Pétain installe à Vichy, et l'hôpital nîmois où Andrée Borrel travaille ferme.

Celle-ci va retrouver Maurice Dufour, qui va intégrer une filière d'évasion pour militaires anglais restés en France après Dunkerque, la reddition d'une division britannique à Saint-Valéry-en-Caux, et l'armistice de juin 1940 ; ainsi que pour aviateurs de la R.A.F. abattus. Filière mise sur pied en décembre 1940 par l'officier écossais Ian Garrow² et le gaulliste marseillais Louis Nouveau (futur *Saint-Jean*). En août 1940, Andrée Borrel et Maurice Dufour avaient loué une villa à Canet-Plage, près de Perpignan,



qui va servir de relais sûr avant le passage clandestin de la frontière espagnole, étape - souvent longue et difficile - en direction de Gibraltar et du Portugal, vers le rapatriement en Grande-Bretagne.

L'arrestation par la GFP³ de Lille et la trahison d'un courrier anglais, Harold Cole («Paul»), ayant mis en péril toute la filière d'évasion, Andrée Borrel et Maurice Dufour franchissent clandestinement en décembre 1940 la frontière espagnole et réussissent à gagner le Portugal.

Alors que Maurice Dufour rejoint assez rapidement l'Angleterre, Andrée Borrel reste quelques mois à Lisbonne, où elle travaille pour le Bureau de propagande de la France Libre.

A LONDRES...

Andrée Borrel va rejoindre à son tour Londres par voie aérienne, et comme tous les arrivants est soumise à un interrogatoire. Ses contacts avec les Britanniques vont hypothéquer son recrutement par la France Libre, dont les rapports avec les Britanniques sont... compliqués.

C'est la section F (France) du Special Operation Executive (S.O.E.)⁴ qui va l'accueillir en son sein le 20 mai, première femme enrôlée par la section F. Un mois d'entraînement plus tard, elle fait partie du *First Aid Nursing Yeomanry* (FANY), corps d'infirmières servant de couverture à des opérations plus secrètes (codage des messages...)

Son profil - notamment une bonne connaissance de Paris - amèneront le SOE à la choisir comme courrier du Réseau «Prosper-Physician» que Francis Suttill (alias *Prosper*) est chargé de mettre en place en Région parisienne.

PARACHUTÉE EN FRANCE

Dans la nuit du 24 au 25 septembre 1942, elle est parachutée avec Lise de Baissac (*Odile, Marguerite*) - une Mairienne francophone - au nord-est de Chambord en face de la ville de Mer. Alors qu'*Odile* se dirige vers Poitiers, Andrée Borel, qui a pris le pseudonyme de *Denise*, rejoint Paris, pour y préparer l'arrivée de Francis Suttill le 1^{er} octobre. Elle prend contact avec Gemaine Tambour, dont le domicile deviendra la «boîte à lettres» du réseau.

Le réseau Prosper-Physician, dépendant du Réseau Buckmaster, va organiser une quarantaine de réception de parachutages (dans l'Oise, les Ardennes, le Calvados...), organiser six ou sept atterrissages...

En mars 1943, elle va devenir l'adjointe de Suttill qui en informe Londres : «Elle montre un parfait entendement de la sécurité et un calme imperturbable. Tous ceux qui travaillent avec elle sont d'accord avec moi pour dire qu'elle est la meilleure d'entre nous».

Hélas, dans la nuit du 23 et 24 juin, peu après minuit, Andrée Borel et Gilbert Norman (*Archambault*), le radio de l'état-major du réseau sont arrêtés au domicile de ce dernier, boulevard Lannes, à Paris ; le matin, vers 10 heures, Suttill est lui aussi arrêté, à son hôtel de la rue Mazagran. C'est le début du démantèlement du réseau qui aura avec ses sous-réseaux locaux regroupé plus de 400 agents.

Andrée Borrel va être interrogée au siège du S.D., 84 avenue Foch, avant d'être incarcérée à Fresnes, où elle restera jusqu'en mai 1944. Le 12 mai 1944 au matin, elle est extraite de Fresnes et déportée en Allemagne avec 7 autres agents féminins du SOE.

Après une incarcération d'un an à la prison civile de Stuttgart, elle est transférée avec 3 autres agents du S.O.E. - Vivian Leigh, Sonia Olschanevski et Diana Rowden - au camp de Natzweiler-Struthof où, dès leur arrivée le 6 juillet 1944, elles sont toutes trois sont exécutées par injection de phénol. Leurs corps seront incinérés.

Elle recevra à titre posthume la Croix de Guerre 1939-1945 et la Médaille de la Résistance, ainsi qu'en Grande-Bretagne la King's commendation for brave conduct (KCBC)

¹ Le 25 mai 1864 a été créée en France la Société de Secours aux Blessés Militaires (SSBM). L'Association des Dames françaises, poursuivant des buts similaires le sera en 1879 ; il en ira de même de l'«Union des Femmes de France» créée en 1881. En 1940, ces trois Associations fusionnent le 7 août 1940 pour former la Croix-Rouge.

² Ian Garrow sera arrêté en juillet 1941 à Marseille par des policiers français. La direction de sa filière d'évasion sera reprise par un médecin militaire belge, Albert Guérin, dont le pseudonyme, *Pat O'Leary*, donnera son nom au plus important des réseaux d'évasion.

³ GFP : Geheime Feldpolizei, «Police secrète de campagne», organisme de police secrète militaire. La GFP est souvent confondue avec la Gestapo ; leurs rôles et méthodes sont similaires, et la GFP est aussi appelée «Gestapo de la Wehrmacht»

⁴ Special Operative Executive (S.O.E.), «Direction des Opérations spéciales», service secret britannique créé en juillet 1940 avec pour mission d'aider les mouvements de Résistance en Europe occupée, et d'assurer leur liaison avec Londres.

LES GÉNÉRAUX DE LA RÉSISTANCE...

Il y eut quelques généraux – tels les généraux Catroux, Legentilhomme ou François d'Astier de la Vigerie – qui, répondant à l'Appel du 18 juin, rejoignirent dès sa formation la France libre ; d'autres, capitaines, commandants ou colonels lors de leur entrée dans les Forces Françaises Libres (FFL, FAFL, FNFL), participant à leurs combats, furent promus jusqu'au grade de général (Leclerc, Koenig...).

En France occupée, le général Delestraint, sera à l'été 1942 proposé par Jean Moulin au général de Gaulle pour prendre la direction de l'Armée Secrète (A.S.), fusionnant les structures militaires des mouvements de zone sud. Arrêté le 9 juin 1943, Delestraint sera déporté et assassiné à Dachau en avril 1945.

Ayant rejoint l'O.C.M., le général Paul Jouffrault, responsable de l'A.S. du Sud-Ouest, arrêté le 4 août 1943, déporté au Struthof, y mourra le 5 juin 1944. Arrêté à Vichy et déporté NN pour participation à la création de l'Armée Secrète, le général Auguste Gilliot connaîtra les camps du Struthoff, de Gross-Rosen et Flossenbourg et reviendra de déportation, de même que le général Louis-Eugène Faucher.

Après l'invasion de la zone Sud par la Wehrmacht le 11 novembre 1942 et la dissolution de l'Armée d'Armistice, des officiers généraux entrent en Résistance au sein de l'Organisation de Résistance de l'Armée (O.R.A.), créée en décembre 1942.

Plusieurs d'entre eux paieront de leur vie leur engagement : ainsi le général Aubert Frère, arrêté le 4 mai 1944, mourra au Struthof le 13 juin suivant. Son successeur, à la tête de l'O.R.A., le général Jean-Edouard Verneau, arrêté le 23 octobre 1943, sera déporté et décapité le 14 septembre 1944 à Buchenwald.

Le général Joseph Bardi de Fourtou succombera le 18 mars 1945 à Neuengamme. Chef de la 9^e région de l'O.R.A., le comte Henri Alban André du Fresne de Virel, général de brigade, arrêté le 30 avril 1944, torturé rue des Saussaies, déporté à Buchenwald, mourra le 5 mars 1945.

Les généraux François Masnou, responsable de l'O.R.A. en Bretagne, arrêté en mars 1943, et Pierre-Paul-Charles Gransard, cadre de l'O.R.A., déporté, connaîtront la Libération. Le général Georges Revers sera le dernier chef de l'O.R.A. jusqu'à la Libération.

D'autres généraux s'échapperont de France. Le général Jean de Lattre de Tassigny, ayant appelé ses troupes à résister à l'invasion allemande de la zone Sud, sera arrêté et condamné à 10 ans de prison ; évadé dans la nuit du 2 au 3 septembre 1943 de la prison de Riom, il sera exfiltré par avion vers Londres puis Alger. Il commandera l'Armée B débarquant en Provence...

Et il y a le cas du général Henri Giraud, évadé d'Allemagne, exfiltré de France par les Anglo-Américains pour en faire un rival de de Gaulle.

Dans l'armée classique d'alors, une brigade a un effectif de l'ordre de 7 000 à 8 000 hommes et a à sa tête un général de brigade. Un effectif qui sera atteint à l'été 1944 dans le midi toulousain par les FFI rassemblés sous le commandement du colonel Ravelin puis du colonel «Berthier» (Vernant), par ceux du Limousin commandés par les colonels Guingouin, Godefroy, Rousselier (Rivier), par ceux d'Ile-de-France commandés par le colonel Rol-Tanguy... Aucun d'eux ne sera promu général...

Toutefois, il y aura 5 généraux issus de la Résistance...

Jean MOULIN (Max, Rex...)

Jean Moulin, fils d'un professeur qui sera en 1913 élu conseiller général radical-socialiste, est né le 20 juin 1899 à Béziers.

Après des études secondaires à Béziers, il s'inscrit en 1917 à la faculté de droit de Montpellier. Mobilisé en avril 1918, l'armistice du 11 novembre lui évite de monter au front et est démobilisé en novembre 1919.

Entré avant son incorporation au cabinet du Préfet de l'Hérault, il reprend son poste le 4 novembre et est nommé chef-adjoint du cabinet. Le 6 février 1922, il devient chef de cabinet du Préfet de Savoie puis, de 1925 à 1930, il va être sous-préfet d'Albertville, et, en 1930, il est nommé sous-préfet de 2^e classe à Châteaulin (Finistère).

En décembre 1932, Pierre Cot, député de Savoie, sous-secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, le nomme chef-adjoint de son cabinet. Fin janvier 1933, il est chef de cabinet de Pierre Cot, devenu Ministre de l'Air et est nommé parallèlement sous-préfet de Thonon-les-Bains.

Promu sous-préfet de 1^{re} classe, il est nommé à Montargis avant d'être rattaché à la Préfecture de la Seine. Pierre Cot ayant quitté le gouvernement le 7 février 1934, Jean Moulin devient secrétaire général de la Préfecture de la Somme.

Pierre Cot, redevenu ministre de l'Air en juin 1936 après la victoire du Front populaire, fait appel à Jean Moulin pour diriger son cabinet. A ce poste, il apportera son aide à la République espagnole ayant à faire face à l'insurrection franquiste.

Nommé en janvier 1937 préfet de l'Aveyron, Jean Moulin – Pierre Cot ayant quitté le gouvernement le 14 janvier 1938 – ne rejoindra de fait son poste que le 1^{er} juin suivant. Il restera dans l'Aveyron jusque début 1939, étant nommé Préfet d'Eure-et-Loir ; il arrivera à Chartres le 21 février.

Et c'est à Chartres, étant resté à son poste lors de l'invasion allemande, qu'il refusera le 17 juin 1940 la demande des Allemands d'imputer à des soldats sénégalais la mort de victimes de bombardements. Arrêté par eux, torturé, il tente de se suicider pour ne pas leur céder et est sauvé de justesse.

Cette attitude courageuse ne l'empêchera pas d'être révoqué par l'administration pétainiste le 2 novembre 1940, pour ses opinions de gauche.

Dès lors, Jean Moulin entre en Résistance. Ayant pris contact avec plusieurs mouvements de Résistance qui se sont créés en zone Sud et Nord, il se rend de début septembre à fin décembre 1941 à Londres auprès du général de Gaulle, qui en fait son délégué civil et militaire en zone Sud.

Après un second séjour à Londres début 1943, fait Compagnon de la Libération, Jean Moulin va être l'architecte de l'unification de la Résistance sous l'autorité du général de Gaulle, par la création le 27 mai 1943 du Conseil national de la Résistance.

Arrêté le 21 juin 1943 à Caluire par la Gestapo, torturé, il meurt le 8 juillet 1943 dans le train le déportant en Allemagne.

Général de brigade à titre posthume, Jean Moulin sera promu général de division en novembre 1946.



Jacques CHABAN-DELMAS

Jacques Delmas est né le 7 mars 1915 à Paris.

Fils de Pierre Delmas, administrateur de sociétés, il fera des études supérieures à Sciences-Po et sera licencié en droit, diplômé en droit public et économie politique. Son entrée dans la vie active se fera en 1933 dans le journalisme, à l'*Information économique et financière*.

Appelé au service militaire en 1938, il suivra les cours d'Elève-Officier de Réserve (E.O.R.), sera reçu 1^{er} à Saint-Cyr et sortira major de sa promotion. Il servira comme aspirant puis lieutenant au 75^e Bataillon Alpin de forteresse pendant la Drôle de Guerre.

Démobilisé le 4 août 1940, il tente sans succès de gagner l'Angleterre. Par l'intermédiaire du colonel Groussard, il rejoint en décembre 1940 le Réseau «Hector» que commande le colonel Heurtaux, et se spécialise dans le renseignement sur la mise à disposition des Allemands de l'industrie française. A cette fin, il entre en juin 1941 comme contractuel au Ministère de la Production Industrielle.

Reçu au concours de l'Inspection des Finances en mars 1943, il poursuit son activité de renseignement en liaison avec l'Organisation Civile et Militaire, (OCM) dans laquelle a fusionné «Hector».

En août 1943, il prend le pseudonyme de «Chaban», du nom d'un château, et entre à la Délégation militaire en France du Comité Français de Libération Nationale (CFLN), devenant de fait l'adjoint de Louis Mangin, le Délégué militaire national (DMN) du CFLN.

Par ailleurs, avec André Debray, Michel Debré et Robert Courtin, il fonde le Comité financier (COFI) intérieur de la Résistance.

En mai 1944, il est nommé DMN et chargé de transmettre à la Résistance intérieure les ordres de l'Etat-Major FFI (EM-FFI) de Londres, dirigé par le général Koenig, et est l'interlocuteur du COMAC du CNR.

Promu général de Brigade le 15 juin 1944 par le GPRF d'Alger, il part à Londres le 25 juillet 1944 afin d'y exposer les possibilités militaires de la Résistance et dissuader les Alliés de contourner Paris. Il en reviendra le 13 août 1944 et, acheminé par les Américains, il regagne Paris entré le 16 août 1944 en insurrection alors même que les instructions du général Koenig la subordonnait à des ordres venus de EM-FFI de Londres.

Opposé à la stratégie d'insurrection de la capitale mise en œuvre par le Comac, il appuie la trêve négociée avec les Allemands par Alexandre Parodi. Toutefois, pour préserver l'unité de la Résistance, il se ralliera la reprise des combats.

Il ira accueillir Leclerc à Arpajon le 24 août et entrera avec lui dans Paris le 25 août.

A la Libération, il sera chef de la Mission de liaison et d'inspection mobile d'organisation de l'Armée.

Elu en 1946 député de la Gironde, il sera maire de Bordeaux de 1947 à 1995, Président de l'Assemblée nationale, plusieurs fois ministre, Premier ministre de 1969 à 1972.

Compagnon de la Libération, Jacques Chaban-Delmas a été membre du Comité d'honneur national de l'ANACR de 1984 à 2000, année de son décès.



Maurice CHEVANCE-BERTIN

Maurice Chevance est né le 6 mars 1910.

Ayant devancé l'appel, il s'engage dans l'armée et va servir dans l'infanterie coloniale. Commandant d'une compagnie du 8^e Régiment de Tirailleurs Sénégalais, l'armistice de juin 1940 le surprend – à l'issue d'une longue retraite – à Rivesaltes ; il est mis en congé d'armistice.

Ayant monté à Marseille une petite entreprise chargée de prendre en charge les bagages de militaires et civils en transit à Marseille, il rencontre en août 1940 Henri Frenay, et va prendre part au développement du «Mouvement de Libération Nationale» (MLN) que celui-ci met en place avec son épouse Jeannine en Région marseillaise ; il participe à la diffusion des organes clandestins du MLN, les *Petites Ailes* puis *Vérités*.

En juillet 1941, Maurice Chevance assiste à la première rencontre entre Jean Moulin et Henri Frenay. Participant en décembre 1941 à la création du mouvement «Combat», il entre à son comité directeur avant d'en être désigné responsable pour toute la zone sud.

Arrêté en janvier 1942 par la police pétainiste avec d'autres dirigeants de «Combat», emprisonné avec Emmanuel Mounier à Clermont-Ferrand, il est – grâce à la complicité d'un médecin Résistant – mis en liberté provisoire pour raisons de santé. Echappant le 30 avril 1942 à une réincarcération, il est condamné par contumace à 10 ans de prison et 120 000 F d'amende.

Maurice Chevance, qui a pris le pseudonyme de *Bertin* et repris ses activités clandestines, met sur pied le service de renseignement des M.U.R. («Combat», «Franc-tireur», «Libération»), dont il est nommé chef régional pour le sud-est.

Trahi par son adjoint et secrétaire, Jean Multon, Chevance-Bertin est arrêté le 27 avril 1943 à Marseille à son domicile par la Gestapo. Sautant par la fenêtre, il parvient à s'échapper ; blessé, recueilli par un policier patriote, il est soigné à Marseille puis Aix, avant de prendre le maquis dans les Basse-Alpes.

Monté à Paris, il y devient membre du Comité directeur des MUR, auxquels succède le Mouvement de Libération Nationale (MLN), ainsi que de celui du Comité Anti-Déportation (CAD).

En avril 1944, via l'Espagne, il rejoint Alger pour étudier avec Frenay le statut des F.F.I. De retour en France en août 1944, il dirige avec Pierre de Bénouville le Bureau F.F.I. du Commissariat à la Guerre.

Promu général de brigade le 1^{er} septembre 1944, il va exercer le commandement provisoire des F.F.I. du Sud-Ouest et du Massif Central (régions R3, R4 et R5) organisés en colonnes mobiles rassemblées dans le groupement du colonel Schneider et envoyées vers Autun. Il commandera aussi jusqu'en octobre 1944 les unités FFI sur les poches de Royan, de la Pointe de Grave et de La Rochelle.

Représentant «Combat» à l'Assemblée Consultative Provisoire, il sera fait Compagnon de la Libération le 17 novembre 1945.



Pierre GUILLAIN DE BÉNOUVILLE

Pierre Bénouville est né à Amsterdam le 8 août 1914.

Dès 1930, il se fait appeler Pierre Guillain de Bénouville, du nom d'une famille de noblesse normande dont il disait descendre.

Étudiant en lettres à Paris au milieu des années trente, il milite aux «Camelots du Roi», organisation de jeunesse de l'«Action Française», et participe aux émeutes du 6 février 1934. Proche de la «Cagoule», organisation clandestine militarisée d'extrême-droite, il ira combattre en 1936 en Espagne aux côtés des «Requetés» carlistes, alliés de Franco. Cependant, fin 1938, l'«Action Française» ayant approuvé les Accords de Munich, il rompt avec elle.

Mobilisé en 1939, Bénouville est fait prisonnier en juin 1940 lors de l'offensive allemande, mais il s'évade en décembre suivant et, après un trajet à pied de 850 km, gagne Villefranche-sur-Mer, en zone sud, chez son ami l'écrivain René Behaine. Il reprend une activité de journaliste, comme rédacteur-en-chef de *l'Alerte*, hebdomadaire de la *Révolution Nationale*, un organe de presse pétainiste.

Toutefois, en janvier 1941, ayant pour but de rejoindre les FFL, il réussit à gagner l'Algérie mais est arrêté à Alger par la police pétainiste et transféré à la prison maritime de Toulon, où il reste incarcéré sept mois. Acquitté en août 1941 par le Tribunal militaire, il est libéré et va s'engager dans la Résistance, en rejoignant le Réseau «Radio-Patrie» («Carte») début 1942 dirigé par André Girard – avec à ses côtés Joseph Kessel, Claude Dauphin – qui recense les Résistants et est lié au S.O.E. britannique.

Ayant rencontré – par l'intermédiaire de Jacques Renouvin – Henry Frenay, Bénouville rejoint le mouvement «Combat» ; dont il va devenir un cadre important, remplaçant Frenay lorsque celui-ci séjourne à Londres. Bénouville va être au cœur de l'«Affaire suisse», c'est-à-dire d'une tentative – en obtenant à Genève des fonds américains – d'affranchir les mouvements de zone Sud de leur financement par la France Libre via Jean Moulin, et par là-même de les autonomiser par rapport à Moulin et de Gaulle.

Frenay ayant été appelé à Londres, c'est Bénouville qui prend la direction de «Combat». A ce titre, il va avoir la responsabilité de la participation à la réunion de Caluire en juin 1943 de René Hardy, qui sera mis en cause dans l'arrestation de Jean Moulin lors de cette réunion.

En avril 1944, Bénouville rejoint Alger via l'Espagne. Il ira combattre en Italie en mai, avant de retourner à Alger en juin. Promu général de Brigade, il va diriger avec Chevance-Bertin le Bureau FFI du Commissariat à la Guerre.

Parachuté en juillet 1944 près de Saint-Etienne pour prendre un commandement clandestin, il sera gravement blessé lors d'un accident de voiture.

Il est fait Compagnon de la Libération le 6 avril 1945.



Alfred MALLERET-JOINVILLE

Alfred Malleret, né le 15 décembre 1911, est le fils d'un mineur du Maine-et-Loire devenu chauffeur de taxi à Paris.

Ayant obtenu le Brevet d'études supérieures, il entre comme employé à la Barclays Bank. Après son service militaire terminé en septembre 1933 et avoir exercé plusieurs emplois, il entre en 1934 à la compagnie d'assurances «la Nationale» ; un an plus tard, il y fonde une sous-section syndicale CGTU dont il devient le secrétaire.

En 1936, il participe à l'organisation des grèves et, avec l'un de ses collègues syndicalistes qu'il retrouvera dans la Résistance, Maurice Kriegel, aux discussions paritaires se tenant dans le cadre de ce qui deviendra les «Accords de Matignon».

En juin 1937, Alfred Malleret adhère au Parti communiste, milite aux «Amis de la Commune», au «Mouvement Amsterdam Pleyel». Parallèlement, dans une démarche autodidacte, il s'initie aux sciences humaines, au latin, à la philosophie, notamment marxiste.

Mobilisé en 1939 au 21^e régiment de marche des volontaires étrangers, il est fait prisonnier le 23 juin 1940 dans les Ardennes. Après une première tentative d'évasion en septembre 1941 avortée, il en réussira une deuxième le 6 avril 1942 et regagne la France, où il sera officiellement démobilisé le 22 juin.

C'est par l'intermédiaire de son ami Maurice Kriegel qu'il entre en contact avec la Résistance à Limoges. Au début 1943, il devient chef régional du mouvement Libération-Sud que dirige Emmanuel d'Astier de la Vigerie.

Lorsque les trois mouvements de Zone Sud (Combat, Libération, Franc-Tireur) fusionnent dans les Mouvements Unis de Résistance (M.U.R.), Alfred Malleret, qui désormais utilise le pseudonyme de «Joinville», est – succédant à Pierre Hervé – désigné comme chef régional Rhône-Alpes (18 départements), avec pour adjoint l'historien Marc Bloch. A ce poste, il prône l'action directe, et favorise le développement et l'armement des maquis. En janvier 1944, les M.U.R. forment avec 3 petits mouvements de zone nord le Mouvement de Libération Nationale (MLN).

Fin mars 1944, Joinville devient le chef d'état-major des Corps Francs de la Libération (CFL), qui sous la direction de Marcel Degliame (*Fouché*) regroupent les structures armées des mouvements rassemblés dans le M.L.N. et, le 24 mai 1944, le Comité militaire d'action (COMAC) du CNR le nomme chef d'Etat-major national des FFI, succédant à Dejussieu-Pontcarra arrêté le 5 mai.

Se consacrant durant 4 mois à l'implantation des états-majors régionaux FFI, il sera aux côtés du CNR et de *Rol* lors de l'insurrection de Paris en août 1944.

Nommé général de Brigade le 28 août 1944 et directeur des FFI, il s'installe avec son état-major au ministère de la Guerre, il sera démobilisé le 15 mai 1945.

Député communiste de la Seine de novembre 1945 à décembre 1958, il fut vice-président de l'ANACR de juillet 1956 à son décès en février 1960.



LES ALGERIENS, LA RESISTANCE, LE COMBAT LIBERATEUR

Les dernières années, les derniers mois ont souvent focalisé le débat public sur ce qu'on appelle le problème des migrants, et de la « communauté immigrée » ou d'origine immigrée, plus particulièrement d'origine algérienne, les échanges entre les deux rives de la Méditerranée étant anciens.

Mais, ce qui est moins connu, c'est que les problèmes soulevés par l'immigration ont - en premier lieu - été la conséquence d'un flux migratoire du... Nord vers le Sud, accompagnant la conquête militaire de l'Algérie par la France entre le 14 juin 1830 et le 23 décembre 1847, date de la reddition de l'Emir Abdelkader, qui sera exilé de son pays par les vainqueurs.

L'année suivante, en 1848, l'Algérie est divisée - évidemment sans consultation des populations arabo-berbères - en 3 départements français (Alger, Oran, Constantine).

Cette conquête va être accompagnée par une immigration de peuplement venue de France et d'Europe : soldats français démobilisés restés sur place, ouvriers sans-emplois des Ateliers nationaux français fermés en 1848, « transportés » républicains opposés au coup d'Etat de Louis-Napoléon Bonaparte en 1852.

Plus tard, alors qu'à la suite de la défaite française de 1871, les départements de Moselle et alsaciens sont annexés à l'Empire allemand naissant, nombre d'Alsaciens-Lorrains voulant rester français sont dirigés vers l'Algérie : 100 000 hectares, pris sur les confiscations de terres en Kabylie, sont débloqués en leur faveur. La crise du phylloxéra, qui ravage en 1880-1881 les vignes du midi, conduit des viticulteurs, auxquels les banques concèdent des petits prêts pour ce faire, à partir en Algérie pour y planter de la vigne en grande échelle.

Outre celle venue de France, l'émigration européenne en Algérie provient principalement d'Espagne (dans la région d'Oran), d'Italie (dans celle de Constantine), de Malte, de Suisse, d'Allemagne... Une politique vise à les intégrer à la population française d'Algérie : 27 873 personnes seront naturalisées entre 1866 et 1899 ; dont seulement 1 332 ... musulmans.

En 1886, il y a en Algérie 1,2 million de berbérophones et 1,1 million d'arabophones. Les Européens - auxquels il faut alors intégrer les Juifs d'Algérie (35 000), que le décret Crémieux du 24 octobre 1870 a fait citoyens français - ne sont alors que 480 000 ; dont 220 000 Français de souche.

Cette minorité européenne a le pouvoir civil et militaire, elle occupe les emplois administratifs, s'est appropriée l'essentiel des terres agricoles et surtout les meilleures, contrôle le commerce, l'industrie naissante... Elle a imposé la langue française comme langue officielle, de l'administration, de l'enseignement, elle construit des villages nouveaux de type européen, des églises... ainsi que, pour les besoins de l'économie coloniale, des infrastructures (routières, ferroviaires...) qu'utiliseront bien sûr les autochtones.

En revanche, il n'y a à cette époque, et ce jusqu'à 1914, que très peu d'immigrés arabo-berbères présents sur le sol français ; une enquête de 1912 dénombre 4 à 5 000 Algériens en métropole, dont un millier en Région parisienne, qui travaillent à la raffinerie sucrière Say, sur le chantier du métro de Paris, dans le Pas-de-Calais, à Marseille...



1914 : des tirailleurs embarquent à Alger pour la France.

PREMIERE GUERRE MONDIALE

C'est le déclenchement de la Première Guerre mondiale qui va conduire à l'envoi, entre 1914 et 1918, de 100 000 travailleurs algériens pour l'industrie de guerre, pour remplacer les mobilisés, conjointement à 175 000 autres Algériens recrutés - volontairement ou non - dans l'Armée française. Dès août 1914, des unités de tirailleurs et de spahis algériens, puis de zouaves, arrivent en France et vont participer à la première bataille de la Marne. Jusqu'en 1918, ils seront à Verdun, sur la Somme, au chemin des Dames... 25 711 soldats algériens tomberont durant ces quatre années, 72 035 seront blessés, 8 779 mutilés...

Après l'armistice du 11 novembre 1918, les pouvoirs publics français vont œuvrer au renvoi en Algérie tant des militaires que des travailleurs algériens recrutés entre 1914 et 1918 ; certains vont toutefois réussir à rester en France, quelques-uns s'y sont mariés avec des Françaises, ils ne sont plus que 5 000 en 1920. D'autres vont bientôt très rapidement revenir ou venir pour les besoins de l'économie française qui, suite à la guerre, manque de bras...

En 1921, plus de 35 000 «sujets» algériens - de nationalité française depuis 1865, ils ne sont pas pour autant citoyens - sont recensés en France, leur nombre s'élèvera à plus de 86 000 en 1936 avant de redescendre à 72 000 en 1939. Avec les arrivées en métropole et les retours en Algérie, ils seront plus de 400 000 à avoir séjourné en France entre les deux guerres.

La politique officielle à l'égard de cette immigration algérienne en France va consister en signes concrétisant notamment la reconnaissance de son rôle joué et des sacrifices consentis durant la Grande Guerre : édification de la Grande Mosquée de Paris (1926), Hôpital franco-musulman (1936) et cimetière musulman de Bobigny (1937).

Elle va aussi se traduire par la création en 1925 d'un «Service de surveillance et de protection des indigènes nord-africains» (SSPINA) de la Préfecture de Police de Paris. Cette administration - dite «de la rue Lecomte» - inclut une « Brigade Nord-Africaine » (BNA) d'une trentaine de membres, dont le rôle principal va être la surveillance politique de l'émigration maghrébine, surtout algérienne.

La cible principale de la BNA va être le mouvement national algérien naissant, de plus lié au jeune parti communiste né en 1920 et qui affirme «soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies».

Ce lien est concrétisé par la formation en France en 1926 de l'Etoile Nord-Africaine (E.N.A.), dont les figures de proue sont Abdelkader Hadj - marié à une française, devenu citoyen français par décret en 1911 et à qui, candidat communiste à Paris aux législatives de 1924, il avait manqué... 20

voix pour être élu - et Messali Hadj, qui élargira au début des années 1930 l'ENA du Parti communiste. Après l'interdiction de l'ENA en 1937, Messali Hadj fondera le Parti Populaire Algérien (P.P.A.).

Pour autant, les deux décennies de l'entre-deux guerres auront été marquées par la participation de nombreux Algériens au mouvement ouvrier français, syndical (CGT et CGTU) et politique (PC, SFIO...), au mouvement de grèves de 1936.

Et quand la République espagnole doit faire face au soulèvement franquiste, près de 500 Algériens vont partir combattre à ses côtés dans les Brigades internationales ; nombre d'entre eux résidant en France à leur départ pour l'Espagne, tels Ali Abderrahmani, de Nanterre, maçon aux usines Renault de Puteaux, délégué syndical, Ben Hamid Ali Ben Khelifat, maçon à Lyon, Mohamed Ben Ali, affecté le 15 février 1938 au Bataillon «Paul Vaillant-Couturier» de la XIV^{ème} Brigade internationale. Mohamed Belaidi, mitrailleur sur un Potez 540N de l'escadrille commandée par André Malraux, est abattu par des avions allemands dans le ciel de Teruel à l'hiver 1936. Ouvrier chez Renault et chauffeur de taxi au début des années trente, Rabah Oussidhoum, devenu capitaine, commandant de la Compagnie «Ralph Fox» puis chef du bataillon «Commune de Paris» de la XIV^{ème} brigade, est tué lors de la bataille de Caspe en mars 1938. Plusieurs autres brigadistes arabo-berbères algériens, tués lors des batailles de Jarama, Guadalajara, Tortosa, reposent en Espagne.

D'autres furent rapatriés en Algérie et en France lors du retrait des Brigades internationales ou après avoir été blessés, tel Bouzid Kheloufi, du bataillon «Commune de Paris», que l'on retrouvera dans la Résistance à l'occupation nazie de la France.



Algériens à Paris, lors du Front populaire...

A NOUVEAU, LA GUERRE...

Avant le déclenchement des hostilités, l'Armée française d'Afrique du Nord comptait environ 250 000 hommes - dont 176 000 «indigènes» - pour la plupart stationnés au Maghreb (100 000) mais aussi en métropole, et même au Levant (23000).

Après le déclenchement de la Guerre en septembre 1939, il va être fait appel, comme lors de la Première Guerre mondiale, à des troupes coloniales.

14 divisions vont être formées en Afrique du Nord, plusieurs seront transférées en France. Au 1^{er} mars 1940, l'effectif des indigènes nord-africains stationnés en France est de 70 000 hommes. 8 divisions nord-africaines, encadrées par des sous-officiers et officiers français sont, au 10 mai 1940, jour de l'attaque allemande, positionnées sur le front nord-est. 5 400 «indigènes» et 2 700 Européens de ces divisions seront tués dans les combats de mai-juin 1940.

1 800 000 soldats français seront faits prisonniers par les Allemands en mai-juin 1940 : environ 225 000 s'évadèrent après une courte détention dans des «frontstalags» (camps de prisonniers situés en France) et avant leur transfert en Allemagne.

Fin 1941, il n'y a plus que quelques centaines de prisonniers français (331 au 31 mars 1942) maintenus en France pour encadrer les 8 frontstalags subsistants, que peuplent les prisonniers noirs, indochinois et surtout maghrébins qui - pour des raisons «raciales» - n'ont pas été transférés les nazis sur le territoire du Reich ; à l'exception souvent temporaire de quelques milliers de Maghrébins.

En avril 1941, 43 973 nord-africains (Algériens, Marocains, Tunisiens) sont toujours prisonniers dans les frontstalags ; en mars 1942, selon l'OKW, les prisonniers maghrébins sont 25 475, dont 13 754 Algériens. 12 905 prisonniers de guerre algériens sont au 30 janvier 1943 encore internés, 10 499 le resteront en décembre 1943.

Cette diminution est la conséquence de décès, d'évacuations sanitaires mais aussi d'évasions (de l'ordre de 6 000 entre juillet 1940 et septembre 1941) ; les évadés - bénéficiant souvent de l'appui de la population française et de réseaux, tel le réseau Homère qui, dans la Nièvre, «gère» en novembre 1941 plus de 600 coloniaux évadés - chercheront à franchir la ligne de démarcation pour rejoindre la zone sud ; beaucoup se feront rapatrier en Algérie.

Elle va être aussi la conséquence de libérations, dont bénéficieront - suite à une décision allemande du 13 juillet 1941 - 12 000 Nord-Africains, libérés les 19 et 20 décembre 1941 ; beaucoup étant transformés en «travailleurs libres» recrutés par la suite par l'organisation Todt, dont le commandement général pour le Front Ouest s'installe à Paris en octobre 1941. Ainsi 18 000 «Arabes» seront mis au service de la Wehrmacht notamment pour les travaux de fortifications côtières.

LA «SS MOHAMED»...

Les prisonniers nord-africains libérés mais aussi la population civile maghrébine installée en France vont être la cible d'une propagande nazie soutenue.

Celle-ci va être mise en œuvre par un organisme spécifique, la «Werbestelle für Araber», qui publiera plusieurs opuscules de propagande, et avoir aussi pour support la revue *al-Dunya-al-Jadida*, publiée en français et en arabe, à destination de la population civile maghrébine, et la revue *Lisan al-Asr*, destinée aux milliers de soldats maghrébins internés dans les camps de prisonniers.

Avant la guerre s'étaient installés à Berlin un «Comité de défense du Maghreb arabe», un «Comité des réfugiés politiques de l'Afrique du Nord», un «Comité pour la défense de la Tunisie», concrétisant l'intérêt des dirigeants nazis pour l'Afrique du Nord.

Le PPA, créé en 1937, a vu, dans le contexte de marche à la guerre, se développer en son sein un courant ultra-nationaliste donnant naissance début 1939 au «Comité d'Action Révolutionnaire Nord-Africain»

(CARNA), qui va chercher à obtenir des soutiens auprès de l'Allemagne nazie.

La France occupée, les contacts entre ces cercles nationalistes - notamment le CARNA - avec les Allemands vont se multiplier. De même, les partis collaborateurs vont s'adresser à la population maghrébine immigrée : le PPF de Doriot, le RNP de Marcel Déat, avec son «Front du Travail» dont «l'Union des Travailleurs Nord-africains» a 3 000 membres et qui a récupéré, après qu'il soit passé par le Mouvement Social Révolutionnaire (MSR) de Deloncle, Mohamed al-Maadi, ancien de la Cagoule.

Ce dernier va présider à Paris le «Comité musulman de l'Afrique du Nord» et prendre la direction de son organe *Er-Rachid*, édité depuis 1941 grâce à des fonds de l'Abwehr, pour la population maghrébine de métropole, et qui - devenu hebdomadaire - va atteindre un tirage de 80 000 exemplaires.

Mais surtout Al-Maadi, en coopération avec Henri Chamberlain (dit Lafont), chef de la Gestapo française de la rue Lauriston, va - avec pour bras droit un certain Brahim - recruter parmi les Arabes et Kabyles de Région parisienne, notamment à Paris dans le quartier de la Goutte d'Or, une «Légion Nord-Africaine» (LNA), appelée aussi «Brigade Nord-Africaine» (BNA) ou «Phalange Nord-Africaine», forte de 300 hommes, qui va tristement s'illustrer contre les maquis en Corrèze, en Dordogne et Franche-Comté : la «SS Mohamed», ainsi que cette soldatesque va être appelée, va multiplier les pillages, viols, meurtres, exécutions sommaires, commettant des massacres à Brantôme (26 mars 1944), Sainte-Marie de Chignac (27 mars), Mussidan, Saint-Germain-du-Salembre, Cornille...

La «SS Mohamed», de retour à Paris, sera dissoute en août 1944, lors de la retraite allemande, que va suivre Mohamed Al-Maadi, Lequel se réfugie avec son épouse en Allemagne, où il rencontre Amine Al-Husseini, le Grand Mufti de Jérusalem, l'allié d'Hitler.

DANS LA RESISTANCE

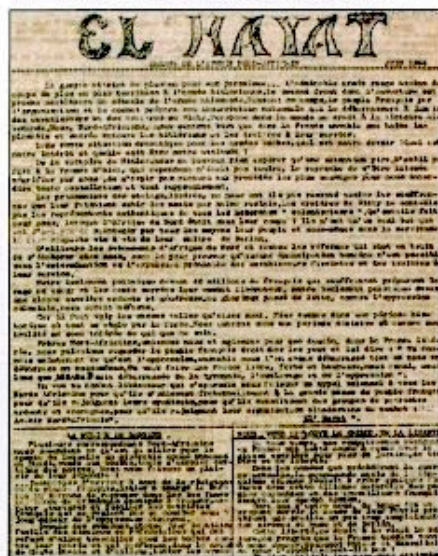
Si des Maghrébins se laissèrent bernier ou furent attirés par les discours nazis, d'autres rejoignent la Résistance, tel Mohamed Lakhdar Toumi, âgé de 28 ans, travaillant à l'usine Lavalette-Bosch de Saint-Ouen, qui participera à plusieurs sabotages, passera à la clandestinité et rejoindra les FTP. Arrêté le 30 janvier 1943, il sera déporté au Struthof puis transféré à Dachau. Salah Bouchafa, militant communiste, fondateur de l'Étoile Nord-Africaine, ancien gérant du «Réveil colonial» en arabe, arrêté le 27 juin 1941 à Clichy, sera le 24 janvier 1943 déporté à Sachsenhausen, puis transféré le 14 juillet 1944 à Dachau, où il sera tué le 6 avril 1945 par un bombardement.

Mohamed Moali, demeurant à Paris 19^{ème}, eut le triste privilège d'être le 1^{er} Algérien fusillé au Mont-Valérien, le 27 septembre 1941, après avoir été condamné à mort la veille par le tribunal du Gros Paris, pour détention d'armes. Trois mois plus tard, Mohammed Bounaceur, un terrassier d'Ivry-sur-Seine, fut aussi fusillé au Mont-Valérien pour le même motif ; une rue d'Ivry porte son nom. Amar Zerboudi, d'Aubervilliers, fut fusillé au Mont-Valérien le 24 janvier 1942, Mohamed Ben Slimane, infirmier à Bicêtre, militant communiste, membre de l'Organisation Spéciale (O.S.) y fut fusillé le 11 août suivant...

À l'été 1943, le maquis FTP icaunais Horte fit évader cinq prisonniers nord-africains - Amed Yahia, Ali Ben Hamed, Djelloul Ouahab, Saïd Barich et Arsène Zamouchi - d'un camp de travail, ils furent capturés le 21 septembre 1943 lorsque le maquis fut attaqué

par les Allemands le 21 septembre 1943, et fusillés le 31 juillet au Stand de tir de Montmuzard.

Le 20 juin 1944, Ali Laoubi, un ajusteur du Nord, FTP, arrêté à la suite d'un sabotage de voie ferrée, fut fusillé au fort de Seclin. Plusieurs autres Algériens tombèrent dans les combats de la Libération tels Ben Ahmed Abdesselam, l'un des blessés de la grotte de la Luire, qui fut abattu le 27 juillet au Hameau de Rousset, Ben Sadoc Ahmoud, Résistant, fut tué le 23 août 1944 à Sauzet, Abd-el-Kader, Résistant ardennais, fut tué au combat le 1^{er} septembre 1944 à Givry-sur-Aisne.



El Hayat, journal de la résistance maghrébine en France., édité par Salhi Mohand Chérif.

Le 19 octobre 1944, l'hebdomadaire communiste algérien *Liberté* publiera, sous la signature de Rabah Adjoud, membre du Bureau de la Région Paris-Ville du Parti communiste, un récit sur la participation des Algériens à la libération de la capitale : «C'est le lieutenant F.F.I. Abd el-Kader, d'Oran qui tua, boulevard de la Gare, 3 Allemands avec un revolver de 6 mm 35, et en fit prisonniers deux.

«C'est le F.F.I. Labèche, de Fort-National, qui avec son groupe récupéra 3 side-cars allemands et 2 camionnettes de munitions.

«C'est le lieutenant F.F.I. Amrouche fils, 20 ans, de Sétif, qui, après dix citations reçues dans les F.T.P.F. du maquis, reçut une autre citation du maire de Montrouge pour avoir fait à lui seul 7 prisonniers allemands.

«C'est le sergent Bourache qui, actuellement lieutenant F.F.I., mit son expérience à la disposition des policiers patriotes de la Préfecture de police et qui par suite de toutes ses actions d'éclat a été surnommé "le vainqueur de la Cité".

«C'est la section du 15^{ème}, avec à sa tête le camarade Mesbah qui, la première, prit la mairie du 15e pour la remettre entre les mains des patriotes. C'est notre camarade Fayet Chabanne qui, le premier, est entré à l'École militaire par suite de l'assaut exécuté à la grenade contre les boches qui l'occupaient.

«Quatre camarades sont tombés boulevard Diderot par suite de l'assaut donné à la gare de Lyon où les Allemands s'étaient retranchés.»

Le 6 juin précédent, Ouassini Barfa avait été l'un des 177 membres du commando Kieffer débarqué à Colleville. Et, le 15 août 1944, l'Armée B de de Latre, débarquée en Provence, comprenait près de 100 000 Maghrébins ; des milliers d'entre eux tombèrent pour la libération de la France.

UNE CONSTANTE XENOPHOBIE ET SECURITAIRE...

L'hostilité à l'égard des étrangers ne date pas de la venue - somme toute récente dans son ampleur - d'émigrés originaires des pays du Proche-Orient ou de l'Afrique maghrébine ou noire, en majorité mais non exclusivement musulmans.

Ainsi la ville gardoise d'Aigues-mortes a connu le 17 août... 1893, un véritable pogrome anti-immigrés, qui fit 17 morts et 150 blessés, les malheureux - des ouvriers des Salines - étant pourchassés dans les rues, jusque dans les trains qu'ils essayaient d'emprunter pour sauver leurs vies.



Massacre des Italiens à Aigues-Mortes

Ils s'appelaient entre autres Carlo Tasso, Vittorio Caffaro, Bartolomeo Calori, Giuseppe Merlo, ils étaient - comme leurs compagnons d'infortune - italiens ; ils n'étaient pas plus - ou à peine plus - basanés que les Provençaux, ils étaient comme eux chrétiens, catholiques...

Ces dramatiques événements avaient été précédés d'autres affrontements anti-Italiens, certes moins graves mais sérieux, qui s'étaient multipliés pendant les trois décennies précédentes, dans le midi mais aussi dans d'autres régions de France ;

Ainsi, en mars 1868, en avaient été victimes des ouvriers piémontais italiens travaillant sur le chemin de fer de Villefort-en-Cévennes, le 14 septembre 1884 se déroula une manifestation à Bastia contre l'arrivée d'ouvriers napolitains, en 1886 de graves incidents opposèrent les 23 et 24 mai Français et Italiens à Grenoble, des heurts sérieux entre Français et Italiens eurent aussi lieu en juin et septembre 1889 à Gondrecourt en Meurthe-et-Moselle, le 25 février 1890 à côté de Privas et le 5 mai près de Nancy, le 27 août 1891 à Valence...

L'assassinat à Lyon le 25 juin 1894 du Président de la République, Sadi Carnot, par un anarchiste italien relança les agressions contre les immigrés italiens, comme ce fut le cas en juin-juillet, à Lyon, Choisy-le-Roi, Epinal, de manière sanglante le 25 septembre à Aubervilliers.

« Ils arrivent comme des sauterelles. Ils sont sales, tristes... Ils s'installent chez les

leurs, entres eux, demeurant étrangers au peuple qui les accueille, travaillant à prix réduits » (La Patrie-1896)

Pour être les principales victimes de ces actes xénophobes, les Italiens ne seront pas les seuls à en souffrir : les 1^{er} et 4 mai 1887, une rixe sanglante oppose à Maxéville, en Meurthe-et-Moselle, Français et immigrants allemands, huit ans plus tard, ces incidents se renouveleront le 25 avril 1895 à Rive-de-Gier.

En 1889, le 30 octobre, ce sont des Belges - qui représentent alors la moitié des immigrants en France - qui sont au cœur d'incidents ayant éclaté à Dunkerque et qui sont en quelque sorte le prélude à d'autres bien plus sérieuses qui vont intervenir en août et septembre 1892, à Lens et Liévin, dans le Pas-de-Calais, des menaces de mort y étant alors proférées contre les immigrants belges. Des ouvriers belges seront victimes de violences contre leurs personnes ou leurs biens, l'un d'entre eux décédera de ses blessures ; ce qui conduira à un exode outre-Quévrin

de plusieurs centaines d'ouvriers belges, et ouvrira une crise diplomatique temporaire entre la France et la Belgique.

Il y eut aussi, le 30 mai 1897, une agitation anti-ouvriers espagnols à Perpignan.

LE DISCOURS XENOPHOBIE

Terminons là cette énumération, que l'on aurait pu continuer, elle était nécessaire pour définir le contexte du développement - conjugué à celui de l'antisémitisme qu'a tristement illustré l'Affaire Dreyfus - d'un discours xénophobe alors dirigé contre Giacomo ou Ettore, Jean-Pierre ou Bernard, Hans ou Heinrich, Pedro ou Manuel, avant qu'il ne le soit plus d'un siècle plus tard - quasiment dans les mêmes termes - à l'encontre de Mohamed ou Kader, Moussa ou Mamadou.

Au lendemain des tragiques événements de 1893 à Aigues-Mortes, le «*Matin*», l'un des principaux quotidiens nationaux de l'époque, travestissant la réalité, car il n'y eut aucun Français de tué, écrit : «*Venus chez nous avec humilité, ils travaillaient tout le long de la semaine d'une allure tranquille et régulière d'une bête de somme. Ils se faisaient payer bon marché, se nourrissaient de peu... et envoyaient au pays, par mandats-poste, le samedi soir, le trop-plein de leur porte-monnaie après quoi, après nous avoir pris notre argent pour grossir les économies de leur ménage, ils complétaient l'opération économique dont ils étaient à la fois les apôtres et les bénéficiaires en nous tuant un peu de monde.*

«*Détestable race d'ouvriers sans scrupules qui mangent à tous les râteliers...*»

En 1903, la «*Ligue de la patrie française*» édite un tract stigmatisant «*la barbarie italienne*» dans lequel on peut lire : «*Le nombre des étrangers de toutes conditions qui vivent actuellement chez nous peut être évalué, sans crainte d'exagération, au chiffre de 1,8 millions, soit près de 5% de la population totale. [...]*

«*Nous devons dire, pour la clarté même de la question qui passionne l'universalité des travailleurs français que, sur ces 1,8 millions d'individus établis chez nous, 60 000 à peine vivent de leurs revenus, c'est-à-dire nous apportent de l'argent. Les autres, plus de 1,7 millions, nous en prennent, tout en échappant à la plupart des charges qui pèsent sur nos nationaux[...].*



Sous l'Occupation, le nom «Italiens» sera remplacé par «Juif»

«*L'envahissement des Italiens s'étend rapidement à toute la Provence. A Toulon le mal sévit avec autant de violence qu'à Marseille[...].*

«*Tous les rebuts des cinq parties du monde peuvent acquérir la qualité de citoyen français. Bien mieux, le législateur de 1889 a imposé la qualité de Français à des gens auxquels jusque-là le hasard d'une natalité française accordait simplement la faculté d'une option. Le résultat inévitable de cette loi a été que les naturalisations ont décuplé[...].*

«*Après avoir aidé les leurs à conquérir sur nous le travail qui faisait vivre les nôtres, les Italiens naturalisés français marchent dès maintenant à la conquête de l'Hôtel de Ville de Marseille [...] La race française, fortement entamée dans cette ville, sera sûrement débordée avant peu, si l'on ne se décide à arrêter enfin la marée montante des naturalisations.*

Ce thème de l'invasion étrangère que représenterait l'immigration sera permanent à partir du milieu du 19^{ème} siècle, durant le 20^{ème} siècle et, chacun peut le constater, jusqu'à nos jours.

Avec une pause pendant la première Guerre mondiale car les Belges et les Italiens seront des alliés, l'on fera appel aux troupes coloniales maghrébines et africaines noires, musulmanes pour l'essentiel. L'inauguration de la Grande Mosquée de Paris en 1926, en présence du Président de la République, sera la reconnaissance du rôle de ces troupes coloniales.

L'émigration en France – qui en a besoin après la disparition lors du récent conflit de près d'un million 400 000 jeunes hommes, l'invalidité temporaire ou permanente de millions d'autres – va reprendre ; notamment en provenance de l'Europe centrale, orientale et balkanique, du Proche-Orient avec les Arméniens rescapés du génocide turc. Il s'agit toujours d'une émigration de type européen, pour l'essentiel de cultures chrétiennes, catholique pour les Polonais et les Hongrois, orthodoxe pour les Russes – qui fuient la révolution bolchevique – et les Balkaniques, monophysite pour les Arméniens.

Toutefois, composante importante des émigrations polonaise, hongroise et roumaine, des Juifs fuyant les persécutions antisémites des gouvernements de leurs pays.

REGAIN DE XENOPHOBIE

La xénophobie va de nouveau se manifester à l'encontre des immigrés. Ainsi le journal *l'Action française* écrit le 23 août 1925 : «*Si un rude coup de balai n'est pas donné dans cette racaille de «hors-venus»... nous aurons un jour de trouble, des surprises sanglantes. A dire vrai, tous les gouvernements étrangers repoussent leur tourbe vers la France trop accueillante et trop généreuse. Nous sommes le seul pays qui ignore une législation des «indésirables»...*»

«*Le gouvernement a, en cette occurrence, un devoir d'assainissement et de sécurité à remplir sans délai.*»

«*Racaille*», un terme déjà présent au 19^{ème} siècle pour caractériser l'immigration, et qui sera un leitmotiv de l'extrême-droite fascisante des ligues et de la droite extrême entre les deux guerres, le vocabulaire ordinaire de la presse collabo et pétainiste durant l'Occupation pour stigmatiser les immigrés.

Il a été – hélas – repris très médiatiquement en ce début du 21^{ème} siècle, le 25 octobre 2005, sur la dalle de la cité du Val-d'Argent à Argenteuil par le ministre de l'Intérieur d'alors, Nicolas Sarkozy. Lequel, une dizaine d'années plus tard, n'a pas hésité, le 26 juin 2016, sur France 2, à déclarer : «*Quand j'ai dit «la racaille», c'est le petit monde parisien qui a été choqué, mais les Français, ils n'ont pas été choqués.... Moi je suis fier ce que j'ai dit là. Quand je dis «on va nettoyer au Kärcher», c'est pas une transgression, c'est une réalité ; et j'aurais dû le faire plus.*»



Nicolas Sarkozy à Argenteuil le 25 octobre 2015

Le kärcher est utilisé notamment pour évacuer la «tourbe», comme disaient les racistes et xénophobes distingués de l'entre-deux-guerres évoquant les immigrés...

Nicolas Sarkozy avait sans doute – tout aussi hélas – en partie raison, du moins en ce qui concerne un nombre important d'entre eux, quand il déclarait «les Français, ils n'ont pas été choqués».

Cela souligne a contrario la nécessité de passer la mémoire, de montrer la filiation de tels propos avec ceux de l'entre-deux-guerres ; et surtout les conséquences dramatiques qu'ils eurent pour la France entre 1940 et 1944.

Début 1930, il y a en France près de 3.000.000 d'étrangers, soit environ 7,2% de la population totale, un pourcentage maximal qui diminuera jusqu'en 1940. La loi de 1927, facilitant les naturalisations par la diminution du seuil de durée préalable de résidence, permettra à environ 450 000 d'entre eux de devenir Français avant 1940.

Comme dans d'autres pays, à l'exemple – au sens littéral du terme – des régimes fascistes d'Europe centrale, et de l'Allemagne où s'est affirmé le Parti nazi, mais aussi liée à une tradition antisémite autochtone tristement illustrée par l'Affaire Dreyfus, va se développer en France une campagne faisant des Juifs, des étrangers, des immigrés, les responsables de la crise et de ses conséquences sociales, en premier lieu du chômage.

«*Non seulement les Juifs allemands prennent la place des Français – peut-on lire dans *Le Petit Bleu* – daté du 7 décembre 1933, mais ils constituent un danger pour la santé publique...*».

Dans une lettre concernant «les étrangers» adressée au préfet par le comité directeur de l'Union des maires de Paris, datée du 10 mars 1934, ceux-ci estiment que «*le nombre des étrangers qui ont envahi certains quartiers de Paris, ces temps derniers, est incalculable. C'est pourquoi – ajoutent-ils, plusieurs questions angoissantes se posent à notre esprit. Que valent moralement et intellectuellement ces réfugiés ? (...) Que valent physiquement ces réfugiés sous-alimentés depuis longtemps, atteints souvent de tuberculose ou de syphilis ?*» Cette attitude, on le voit, n'aura pas été le fait que de feuilles ou groupes d'extrême-droite.

LE THEME DE L'INVASION ETRANGERE...

Ainsi, dès le début des années trente, le député conservateur lorrain de l'Union Républicaine Démocratique, Pierre Amidiou du Clos, avait affirmé à la Chambre des Députés le 18 décembre 1931 : «*Nous ne souffrons pas d'une crise de chômage national, mais d'une crise d'invasion étrangère.*»

Cette campagne xénophobe et antisémite va s'accompagner d'attaques contre la République, la «gueuse» dans le langage de ses ennemis, développés par des partis fascistes ou fascisants comme la «Solidarité française» ou les «Jeunesses patriotes», par la droite autoritaire comme les «Croix de Feu».



La victoire du Front populaire, la personnalité du président du Conseil, Léon Blum, vont attiser les commentaires haineux d'une presse de droite et d'extrême-droite – tels *le Matin*, *Gringoire*, *l'Ami du peuple*, *Je suis Partout* – qui vont s'en prendre avec encore plus de vigueur que par le passé aux étrangers, aux Juifs, accusés d'être les instigateurs des grèves et manifestations.

François Hulot, ancien rédacteur du Journal antimaçonnique et antisémite *Porc-épic* du début des années trente, écrit le 6 juin 1936 dans *l'Ami du Peuple* – journal qui tire à 1 million d'exemplaires : «*Le rôle des éléments étrangers dans la paralysie des usines de Paris et de province est nettement établi (...) On a vu dans les usines des hommes à l'accent guttural, et qui ne venaient ni de notre banlieue ni de notre province, provoquer la grève et organiser les piquets de surveillance.*»

Henri Béraud, un romancier Prix Goncourt 1922, écrit dans le journal *Gringoire* du 7 août 1936, les manifestants du Front populaire «*n'ont ni le parler ni la figure de gens de chez nous*... Dans *l'Action Française* du 10 octobre 1936, Léon Daudet dénonce «*la crapule étrangère, une racaille émeutière et révolutionnaire*» qui «*pille, corrompt et assassine*». «*La racaille étrangère dans la France-dépotoir : On entre comme on veut, On fait ce qu'on veut, On ne sort que si l'on veut.*», peut-on lire dans *Le Matin* du 29 septembre 1937.

Faisant référence à l'origine juive de Léon Blum, Maurice Bedel, lui aussi lauréat du Prix Goncourt, écrit en 1937 : «*M. le Président du Conseil, venu d'une race*

errante (...), se sentait incommodé d'être le chef d'un peuple étranger à sa chair». Le 10 novembre 1938, *Gringoire* titre : «Chassez les métèques». Georges Ollivier dénonce dans la «Revue européenne des Sociétés secrètes» du 1^{er} avril 1938 ce qu'il appelle le scandale des naturalisations : «Je n'ai jamais senti, comme en juillet 1936, combien le métèque était roi en France». Quant au sénateur de l'Eure Prosper Josse, il écrit dans un ouvrage paru en 1938 : «Si nous n'avions pas reçu tant d'étrangers, nous n'aurions pas eu de chômage (...). L'étranger nous arrache le pain de la bouche».

Dissoutes après leur tentative de renverser la République le 6 février 1934, les ligues d'extrême-droite se sont reconstituées sous d'autres noms, tels le Parti Républicain National et Social (PRNS), de Taittinger, qui regroupe les anciens membres des Jeunesses patriotes, le Parti Social Français (PSF) de de la Rocque est issu des «Croix de feu».

Quant au Parti Populaire Français (P.P.F.), fondé en juin 1936 par Jacques Doriot, il va, par l'intermédiaire de Pierre Pucheu, être financé par le grand patronat et recevoir des subsides du régime fasciste italien, dont il va vanter le modèle.

Dans la Clandestinité s'organise «la Cagoule». Financée par de grandes entreprises et rassemblant des militants d'extrême-droite, des militaires de haut rang, elle prépare un soulèvement militaire, pratique des assassinats tel en 1937 celui des frères Rosselli, deux antifascistes italiens réfugiés en France.

Plus inquiétant sera le rapprochement entre l'extrême-droite et certains secteurs de la droite traditionnelle : ainsi, lancé lors d'un meeting au Vélodrome d'hiver le 22 juin 1937, le «Front de la Liberté» regroupe l'Association des amis des Francistes, le Centre de propagande des Républicains nationaux, la Fédération républicaine, le Parti agraire et paysan français de Fleurant Agricola, le P.P.F. de Doriot et le PRNS de Taittinger.

DES CONCESSIONS AUX LOURDES CONSEQUENCES...

Et puis il va y avoir la contamination de la vie politique par les thèses de l'extrême-droite. Après la fin du Front populaire en 1938, la droite, participant à nouveau aux affaires, obtiendra du Gouvernement Daladier la suppression du Sous-sécretariat d'Etat à l'immigration.

Les décrets-lois pris les 2 mai et 19 novembre 1938 vont précariser la situation des étrangers, limitant leur droit d'inscription sur le registre du Commerce, leur imposant une sorte de visa de déplacement, le droit de vote ne devient acquis aux naturalisés qu'après cinq ans, les mots «ordre», «sécurité», «indésirable», «clandestin» deviennent une constante des discours officiels sur le sujet.

Dans l'éditorial de Louis Cortot dans le précédent numéro du «Journal de la Résistance» ont été reproduits des passages de ce décret-loi du 19 novembre 1938 : «Les décrets des 2 et 4 mai dernier... ont clairement marqué la discrimination que le gouvernement entend faire entre les individus moralement douteux, indignes de notre hospitalité, et la partie saine et laborieuse de la population étrangère. Ces textes... ont déjà eu les effets les plus utiles. Nous estimons qu'il serait opportun d'en faciliter encore l'application... Tout en précisant les droits dont jouissent les étrangers naturalisés, nous avons déterminé les modalités suivant lesquelles certains étrangers pourraient accéder de plein droit à la nationalité française, en raison soit de leur naissance en France, soit par le mariage avec un de nos nationaux. Il importe... d'enlever à cette accession son caractère trop «automatique»... Cette préoccupation nous a également amenés à simplifier la procédure de déchéance de la nationalité... S'il fallait strictement réglementer les conditions d'acquisition de la nationalité française, il n'était pas moins indispensable d'assurer l'élimination rigoureuse des indésirables... il est de ces étrangers qui, en raison de leurs antécédents judiciaires ou de leur activité dangereuse pour la sécurité nationale, ne peuvent, sans péril pour l'ordre public, jouir de cette liberté encore trop grande que leur conserve l'assignation à résidence. Aussi est-il apparu indispensable de diriger cette catégorie d'étrangers vers des centres spéciaux où elle fera l'objet d'une surveillance permanente...».

Un fichier dactylographique des étrangers par liste alphabétique et par commune va être constitué dans l'entre-deux-guerres et «perfectionné» en 1938, il préfigure le Fichier Tulard - 600 000 fiches, à 4 entrées (alphabétique, adresse, nationalité et profession) - de recensement des Juifs, que le régime pétainiste fera établir en 1941 ; tous deux serviront à la Rafle du Vel d'Hiv de juillet 1942 et aux persécutions xénophobes et antisémites nazies et pétainistes.

D'où une certaine méfiance à avoir à l'égard des fichiers, non seulement à l'instant T de leur constitution mais encore plus par rapport à ce à quoi ils pourraient servir 5 ans, dix ans, 15 ans plus tard...

Un «Centre spécial de rassemblement pour étrangers en situation irrégulière» - on dirait aujourd'hui «centre de rétention» - est ouvert à Rieucros le 21 janvier 1939, il recevra des Républicains espagnols, des antifascistes allemands, des anciens des Brigades internationales. A l'automne

1939, il deviendra un «Centre de rassemblement d'étrangères» (républicaines espagnoles, antinazies allemandes, Italiennes, Juives d'Europe centrale et orientale, que rejoindront fin 1939-début 1940 des communistes... françaises) et, bien évidemment, le régime pétainiste continuera à le peupler jusqu'à ce que les internées soient transférées au printemps 1942 au camp de Brens dans le Tarn.



La rafle du Vel d'Hiv... Les Juifs étrangers, avant bientôt les français entament le dramatique voyage vers les camps de la mort

Ces mesures, destinées - du moins officiellement - aux étrangers «indésirables», «sans-papiers» dirait-on aujourd'hui, vont bientôt être étendues aux étrangers en situation régulière mais politiquement dangereux, comme les grévistes polonais de 1938 dans les mines du Nord-Pas-de-Calais, avant de l'être dès l'automne 1939 aux communistes français qui, leur parti venant d'être interdit, iront peupler les centres de rétention administrative - tel le camp de Baillet-en-France - dont Pétain et les Allemands n'auront qu'à se saisir à l'été 1940.

L'année 1939 avait débuté par des événements tragiques hors de nos frontières, mais qui auront marqué notre pays, y relançant la xénophobie, souvent dans des termes ignobles qui ne sont pas sans résonance de nos jours : l'Action française du 3 février, dans un article sur «la France et le Droit d'asile», ose écrire : «la ruée des femmes et des enfants d'Espagne vers la France a profondément ému les âmes sensibles. C'est assez humain ; mais ce qui est simplement humain ne s'apparente pas toujours au bon sens. Bien des pauvres enfants n'eussent pas souffert du froid, de la fatigue et de la faim, si leurs mères fussent restées tout bonnement chez elles... Une propagande machiavélique essaie de nous faire prendre en pitié des fuyards, des déserteurs et des assassins, elle spéculé sur le droit d'asile...»

«La France réelle ne veut pas servir de dépotoir... elle n'a pas les moyens de se transformer en hospice international...».

Le lendemain, 4 février, «l'Action française» tirera sur «l'invasion - encore le même terme - des Rouges espagnols», «Les rouges d'Espagne nous coûtent cher».

Ces «Rouges espagnols» dont parle l'«Action française», ce sont plus de 475 000 Espagnols, hommes, femmes, enfants, vieillards, fuyant la conquête de la Catalogne par les Franquistes et la répression, qui passent la frontière pyrénéenne entre le 28 janvier et le 13 février, et qui vont être l'objet en France de la vindicte non seulement de l'extrême-droite fasciste mais aussi d'une partie notable de la droite ultra-conservatrice.

Pour les accueillir, des «jungles» - à la puissance 5 ou 10 par rapport à celle de Calais, qui fit tant bruit et polémiques - seront organisées par les autorités françaises pendant plusieurs mois sur les plages de Saint Cyprien (30 000), Argelès (45 000) ou Barcarès (70 000) ; de février à juillet 1939, 15 000 de ces Républicains espagnols et membres de leurs familles mourront dans ces camps de la honte.

CHOISIR SON CAMP

A la veille de la Guerre, nombre de ceux qui vont s'engager dans la collaboration la plus abjecte en se faisant les suppléants des nazis ont de fait déjà fait leur choix, nombre d'autres parmi les élites tant économiques, intellectuelles que politiques, en partageant ou en reprenant à leur compte certaines de leurs thèses, sont préparés, par leurs compromissions avec des forces d'extrême-droite ou le compromis avec leurs idées, à adhérer à l'idéologie du régime pétainiste quand il

à Vichy en faisant de Pétain le chef d'un soi-disant Etat français vassal et complice du vainqueur nazi - le choix d'une collaboration avec l'occupant, qui ira jusqu'à s'associer à ses crimes.

Léon Daudet comme Maurras, «préférant plutôt Hitler que le Front Populaire», verront en la défaite de 1940 une divine surprise ayant permis l'accession au pouvoir de Pétain, Henri Béraud poursuivra sa collaboration avec *Gringoire* et sera condamné à mort à la Libération pour intelligence avec l'ennemi (il sera gracié).

François Hulot écrira dans *Combats*, la revue de la Milice, le sénateur Prosper Josse, après avoir voté les pleins pouvoirs à Pétain, sera nommé par le Maréchal félon au Conseil de Justice politique qui recommandera l'inculpation et la détention de Reynaud et Mandel, le député Amidieu du Clos présidera pendant l'Occupation le Conseil d'administration de la Société française Krupp, et sera colonel de la Légion antibolchevique.

Pierre Taittinger, devenu en 1937 Président du Conseil municipal de Paris, sera maintenu à son poste par l'occupant, le Parti franciste de Bucard (fusillé à la Libération) et le PPF de Doriot, seront parmi les formations politiques les plus actives de la Collaboration..., Doriot endossera l'uniforme allemand pour aller combattre sur le Front de l'Est... Pucheu,

ministre de l'Intérieur de Pétain, désignera Guy Moquet aux balles des nazis.

Nombre des notables de la 3^{ème} République, y étant préparés par leurs compromissions d'avant-guerre, peupleront les ministères et les administrations centrales, régionales et locales du Régime pétainiste, et - hélas - en appliqueront la législation antisémite, xénophobe, liberticide.

A l'inverse, beaucoup de ceux, émigrés et coloniaux, qui

auront été objets de la haine xénophobe et raciste, auront donné leur vie dans la lutte contre les nazis : pour faire face à leur invasion de la France en 1940, pour la libérer de leur occupation en 1944-1945 ; ce sera le cas de 21 500 Africains et Malgaches, de 18 000 Maghrébins tombés lors de la Bataille de France, en Tunisie, en Italie, en Corse, en Provence, en Alsace. Il faut évoquer aussi le sacrifice durant les années de l'Occupation de milliers d'immigrés polonais, italiens, espagnols, hongrois, roumains, de la

M.O.I. et des Guérilleros espagnols, tués au combat, fusillés, morts sous la torture ou en déportation ; l'«Affiche rouge», par laquelle l'occupant nazi et ses complices pétainistes voulaient stigmatiser les immigrés, en est le tragique symbole.

5 000 tirailleurs africains et malgaches, déserteurs ou évadés des camps de prisonniers, rejoindront durant ces mêmes années les FFI, on les trouve dans les maquis de 38 départements métropolitains. 52 Tirailleurs sénégalais ayant rejoint le maquis du Vercors participeront à la libération de Romans-sur-Isère le 22 août 1944, de Lyon-la Part-Dieu le 3 septembre, le «*Dictionnaire des fusillés*» recense deux dizaines d'Algériens O.S.-F.N. et FFI-FTP tombés sous les balles des pelotons d'exécution nazis.

En Seine-et-Marne, à Chelles, le 25 août 1944, Houssa Ouaid, un ouvrier marocain de 36 ans originaire de Meknès, s'est offert pour prendre, parmi les 14 otages qui vont être abattus devant le mur de la mairie par les Allemands, la place d'un garçon de 12 ans raflé dans la rue. Qui le sait aujourd'hui ?

Qui sait quelle est la dette que nous avons à l'égard de ces étrangers et coloniaux tombés pour la liberté de la France ?

PASSER LA MEMOIRE

Il faut en effet passer cette mémoire en ces heures de surenchère anti-immigrés.

Certes, certains diront que les situations ne sont pas les mêmes entre l'immédiat avant-guerre, la période de l'Occupation et aujourd'hui.

Et que Marine Le Pen - qui risque de rassembler sur son nom en avril 2017 plus d'un quart des suffrages la plaçant en tête au premier tour de la Présidentielle - n'est pas Doriot ni même son père ; son langage est plus policé, plus social. Elle et ses adjoints Philippot et Alliot osent même se dire les héritiers de la Résistance, la section des jeunes du Front National de Science-Po à Paris s'est donnée tout récemment le nom de «section Jean Moulin»...

Il y a donc un gros travail d'explication à faire, d'autant plus qu'il existe un marqueur de l'extrême-droite et de la droite extrême permettant de les identifier : leur xénophobie.

Rappelez-vous : les thèmes récurrents depuis le 19^{ème} siècle de l'extrême-droite - fascisée entre les deux guerres - concernant les immigrés ont été l'invasion étrangère, la menace sur l'identité nationale, la concurrence avec les Français en matière d'emploi et de salaires, la menace sur la sécurité des citoyens et du pays, et même la menace sur... la santé publique.



Comment l'hebdomadaire d'extrême-droite «Gringoire» voit les premiers réfugiés espagnols fuyant le franquisme...

s'installera le 10 juillet 1940, et dont l'un des premiers actes sera - dès le 22 juillet - de retirer la nationalité française aux Juifs immigrés installés en France et naturalisés après 1927.

Chacun aura dû en 1940 choisir son camp : la plupart de ceux qui furent entre les deux guerres les chantres de la xénophobie, de l'antisémitisme et les contempteurs de la République firent sans surprise - la défaite ayant permis d'abattre la République le 10 juillet 1940

Le 10 novembre 2015, alors que se préparaient les élections régionales, Marine Le Pen, proposait dans le quotidien la «Voix du Nord» - citons-la - "d'éradiquer toute immigration bactérienne". Selon elle, "les hôpitaux font face à la présence alarmante de maladies contagieuses non européennes, liées à l'afflux migratoire". "Nous refusons cette mise en danger de la santé de nos compatriotes".

Marine Le Pen est bien la fille de son père, l'héritière de ceux que combattirent les Résistants, dont nous poursuivons le combat.

Il faut être vigilant. Evêque maghrébin du IV^{ème} siècle, Saint-Augustin appelait à l'être : «A force de tout voir, on finit par tout supporter, à force de tout supporter, on finit par tout tolérer, à force de tout tolérer, on finit par tout accepter, à force de tout accepter, on finit par tout approuver».

Comme le firent les Résistantes et les Résistants, parfois dès 1940, voire avant, Il ne faut pas aujourd'hui tout supporter, tout tolérer, tout accepter et encore moins tout approuver ; d'autant plus que l'on sait ce à quoi ont conduit hier les discours que certains tiennent aujourd'hui.

INTERNEMENT ADMINISTRATIF

Les actes de terrorisme dont la France a été victime en 2015 et 2016, et la menace terroriste subsistante, ont suscité un débat une polémique autour de mesures dites préventives, dont l'internement administratif des fichés «S». «S» comme «suspect».

Dans son histoire la France a, depuis deux siècles, connu des périodes où des mesures similaires ont été mises en œuvre, elles incitent, pour le moins, à la vigilance.

C'est, de manière moderne, sous la Révolution française, car auparavant existait la «lettre de cachet» royale, qui permettait d'embastiller sans jugement une personne ayant déplu au Roi ou étant considérée comme pouvant être menaçante pour son pouvoir ou son autorité ; et ce en l'absence de tout agissement concret.

La «loi des suspects» - un décret voté par la Convention nationale le 17 septembre 1793 - pendant la période que l'on va appeler la Terreur, va concerner notamment ceux «qui, soit par leur conduite, soit par leurs relations, soit par leurs propos ou leurs écrits, se sont montrés partisans de la tyrannie (...) et ennemis de la liberté, ceux qui ne pourront pas justifier, de la manière prescrite par le décret du 21 mars dernier, de leurs moyens d'exister (...), ceux des ci-devant nobles, ensemble les maris, femmes, pères, mères, fils ou filles, frères ou sœurs, et agents d'émigrés, qui n'ont pas constamment manifesté leur attachement à la Révolu-



Portes d'entrée du camp d'internement administratif de Voves encadrées par deux francisques pétainistes...

tion...» ; cette loi ordonnait l'arrestation de tous les ennemis - avoués ou susceptibles de l'être - de la Révolution.

La Commune de Paris ajoutera le 11 octobre 1793 à cette liste «ceux qui n'ayant rien fait contre la liberté, n'ont aussi rien fait pour elle...».

Selon les historiens (Mathiez, Tulard...), cette loi concernera - chiffres fondés sur des extrapolations de mise en œuvre locale - de 300 000 à 500 000 personnes, débouchant sur plus de 16 500 exécutions effectuées par des organismes officiels, une vingtaine de milliers d'autres ayant eu lieu par ailleurs ; elle sera supprimée en octobre 1795.

Une «Loi des suspects», officiellement appelée «Loi de Sûreté générale», sera promulguée sous le Second Empire le 27 février 1858 après un... attentat, celui d'Orsini contre Napoléon III. Les préfets avaient reçu dès la mise en place du régime l'ordre d'arrêter «les hommes les plus dangereux» de leur département ; cela concernera un millier de personnes qui, pour près de la moitié d'entre elles, seront assignées à résidence en Algérie.

Notons que si 237 députés du Corps législatif votèrent cette loi, qui valide et généralise les arrestations arbitraires d'opposants, réels ou potentiels, 24 s'y opposèrent, tel Émile Ollivier, futur Président du Conseil, qui verra en elle une loi scandaleuse, permettant de frapper tous ceux dont «le ton et les allures déplaisent».

Il faudra attendre la Première Guerre mondiale pour que l'internement administratif de personnes sans jugement mais par précaution ait lieu en France ; il concernera les ressortissants - Allemands, Autrichiens, Bulgares, Turcs - des puissances en guerre avec la France, plu-

sieurs centaines seront internés dans le camp de Pontmain, en Mayenne.

Ce sont les «décret-loi» de 1938 du gouvernement Daladier et la loi du 18 novembre 1939 - précédemment cités - qui, permettant l'internement des «indésirables étrangers» et «de tout individu, Français ou étranger, considéré comme dangereux pour la défense nationale ou la sécurité publique», vont réactiver la notion de suspect avec son internement administratif ; dont seront victimes des antifascistes allemands et autrichiens, des anciens des Brigades internationales, des réfugiés espagnols, des communistes français...

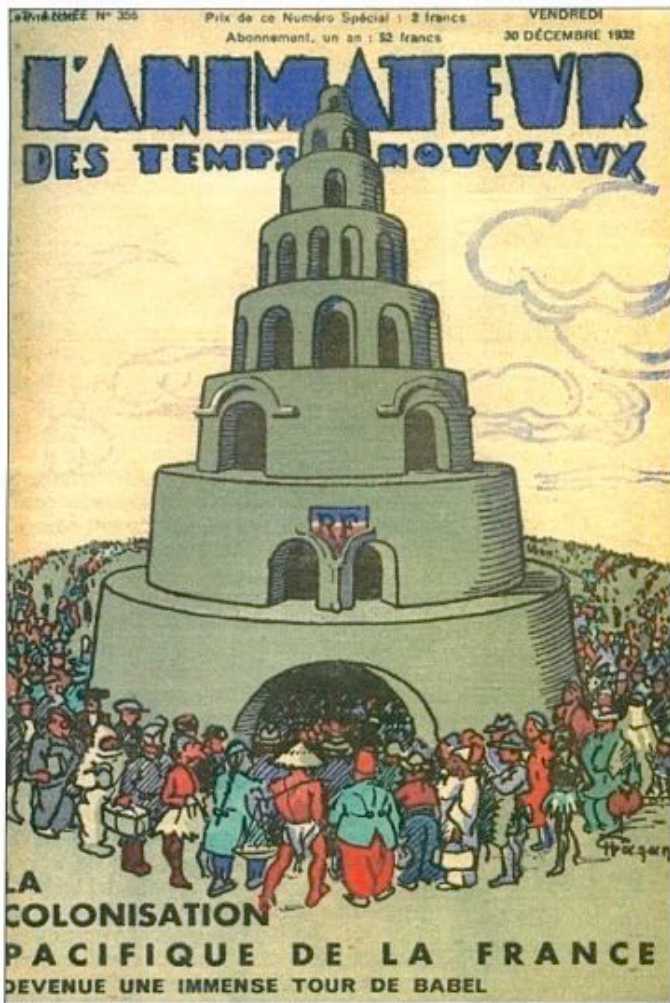
Mesure non judiciaire, l'internement administratif - sans aucune limite de durée - n'implique aucun fait délictueux, aucun jugement et aucune condamnation ; pour le mettre en œuvre, des camps spécifiques sont mis en place, tel celui de Baillet-en-France, installé dans l'ancien centre de loisirs des Métallos CGT, dans l'actuel Val-d'Oise.

Les camps de la Région parisienne seront évacués vers le sud, lors de la débâcle française de mai-juin 1940 ; le pouvoir de prendre des arrêtés d'internement étant alors transmis aux préfets.

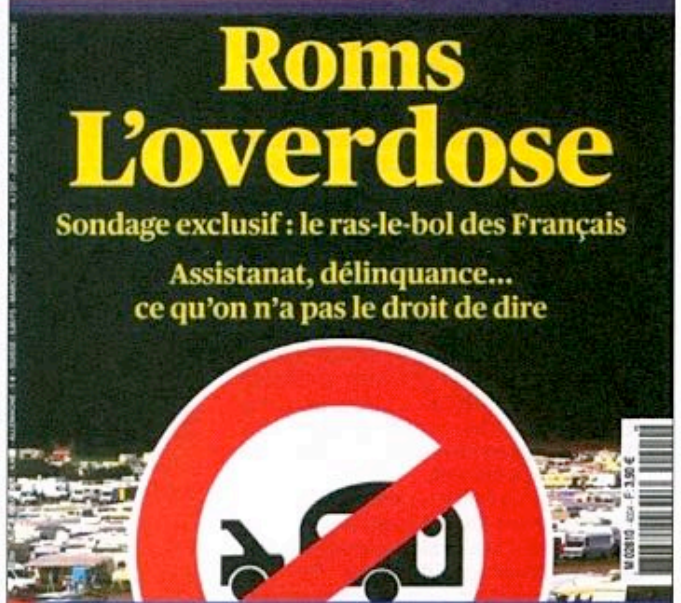
De nombreux autres camps seront ainsi créés en province en Zone nord (Châteaubriant, Gaillon, Rouillé...), mais aussi en Zone sud, l'internement administratif devenant même une double peine, succédant à l'exécution d'une première peine ayant dû conduire à son terme à une libération. Guy Moquet en sera victime.

L'internement administratif concernera, une quinzaine d'années plus tard, pendant la guerre d'Algérie, des Algériens en France soupçonnés d'être favorables au FLN...

LA XENOPHOBIE D'HIER...



ET D'AUJOURD'HUI



DJIBOUTI ENFIN LIBEREE...

Les rivages du débouché sud de la mer Rouge – l'actuel détroit de Bab-el-Mandeb –, situés sur la voie de communication reliant par navigation côtière le monde Méditerranéen à l'Asie du Sud-Est sont fréquentés depuis l'Antiquité, notamment égyptienne.

Sur la rive Sud du détroit, des Etats vont se former et se succéder sur les actuels territoires de l'Éthiopie et de l'Érythrée, tandis que sur la rive nord, le Royaume de Saba, établi entre – 716 et 100 de notre ère sur le sol l'actuel Yémen, va durant de longues périodes contrôler les rivages de l'actuel Etat djiboutien.

Apparu au VII^e siècle en Arabie voisine, l'Islam a entamé très tôt son expansion, vers les rivages méditerranéens, l'Égypte, l'Afrique du Nord. Dès le VIII^e siècle, les populations d'Afrique de l'Est, en relation commerciales depuis des siècles avec les Arabes, vont être islamisées.

La féodalisation de la Région va se concrétiser en de petits Etats, des sultanats successivement vassaux de l'Empire éthiopien, de l'Égypte arabe puis khédiviale, de l'Empire ottoman... Au XIX^e siècle, Britanniques, Français puis Italiens vont s'intéresser à la Région : en 1862, les Britanniques s'installent dans le port de Zeila en territoire somali.

En 1838, un commerçant français Rochet d'Héricourt, débarque à Tadjourah dont le Sultan lui garantit sa sécurité sur le territoire des populations Danakil. Vingt ans plus tard, en 1858, un notable local va proposer à Henri Lambert, consul de France à Aden, l'achat par la France d'Obock, à la sortie nord du Golfe de Tadjourah.

Lambert ayant été assassiné le 4 juin 1859, une mission navale française conduite par l'amiral Fleuriot de Langle arrête les suspects, et organise l'envoi en France de plusieurs notables, dont M. Dini Ahmed Aboubekr, cousin et délégué du sultan de Tadjourah, représentant aussi les sultans de Gobaad et de Raheita.

Le 19 mars 1862, un traité de paix et d'amitié perpétuelle est signé entre le ministre français des Affaires étrangères, Edouard Thouvenel et Dini Ahmed Aboubekr, par lequel les sultans de Gobaad, Tadjourah et Raheita cèdent à la France «les ports, rade et mouillage d'Obock situés près du cap Ras Bir avec la plaine qui s'étend depuis Ras Aly au sud jusqu'à Ras Doumeirah au nord» pour 10 000 thalers (55 000 francs de l'époque). Si le drapeau français flotte sur Obock dès 1862, ce ne sera qu'en 1881 que la présence française va y devenir effective.

Le 29 décembre 1883, Léonce Lagarde est envoyé comme «commissaire extraordinaire en mission spéciale pour la reconnaissance et la délimitation du territoire d'Obock». Le 24 juin 1884 Lagarde, est nommé «commandant à Obock», le 7 septembre 1887, il est nommé gouverneur du «Territoire d'Obock et dépendances», puis en 1896 de la «Côte française des Somalis», nouveau nom du territoire.

En poste jusqu'en mars 1899, Lagarde – qui assure aussi des fonctions consulaires à Zeila (Somaliland) et Harar (Éthiopie) – a étendu le territoire vers le sud du golfe de Tadjoura où, après un accord frontalier avec les Britanniques, il crée en 1888 le port de Djibouti ; en 1892, l'administration du territoire y est transférée depuis Obock, où est positionnée une compagnie d'infanterie de marine de 80 hommes.

La ville de Djibouti, qui en 1893 compte déjà 1 200 habitants, va se développer avec des installations portuaires, des bâtiments administratifs, des casernes, des maisons de commerce, des habitations, une école, un dispensaire... La construction de 1898 à 1917 du chemin de fer Djibouti-Addis-Abeba va accroître son rôle en en faisant le débouché maritime de l'Éthiopie.

Jusqu'au 2 mars 1927 date à laquelle la France occupe militairement Tadjourah, et où l'administration française s'installe aussi, parallèlement au sultan qui a accepté depuis 1884 le protectorat français, le contrôle colonial effectif s'est exercé essentiellement sur Obock et Djibouti.

UNE POSITION STRATEGIQUE

Durant l'entre-deux guerres, qui voit s'affirmer la présence italienne en Érythrée voisine avant que Mussolini ne lance ses troupes à l'attaque de l'Éthiopie, la France – en édifant une série d'avant-postes militaires – va sécuriser non sans incidents frontaliers sa présence sur le territoire.

Un territoire de 23 000 km², très aride au-delà de la frange côtière, peuplé à la veille de la Première Guerre mondiale de moins de 200 000 habitants, essentiellement nomades à l'exception des agglomérations de Djibouti (17 000 habitants dont 585 Européens), escale des marines de guerre et de commerce françaises sur les routes de Madagascar, de la Réunion, des Établissements de l'Inde et de l'Indochine, d'Obock (300 h), de Tadjourah (600 h) et Gobaad (800 h).

Au nord et à l'ouest du territoire vivent les Danakils, proches des Afars éthiopiens et érythréens, au sud des Issas, appartenant à l'éthnie somalie présente dans toute la corne de l'Afrique jusqu'au Kenya.

En 1895, l'armée française va commencer à recruter des Somalis, pour participer à la conquête de Madagascar. Vingt ans plus tard, alors que la guerre fait rage en Europe, c'est dans la Grande Ile qu'est constituée le 22 février 1915 une Compagnie de Tirailleurs somalis, qui devient le 6 mars 1916, formé à Majunga, le 6^e bataillon de marche somali (6^e BMS) comprenant 1 400 Somalis, 200 Yéménites, 75 Comoriens et 25 Abyssins). Transféré en France à Fréjus – Saint-Raphael, le 6^e BMS devient le 16 juin 1916 le 1^{er} bataillon de tirailleurs somalis (1^{er} BTSO) intégré au Régiment d'infanterie coloniale du Maroc (RICM).

C'est au sein du RICM que le 1^{er} BTSO va participer le 24 octobre 1916 à l'assaut sur le Fort de Douaumont, en mai 1917 à l'attaque du Chemin des Dames, en octobre 1917 à la victoire de la Malmaison, en mai et juin 1918 à la 3^e bataille de l'Aisne, en juillet à la 2^e bataille de la Marne.

Ayant reçu la Croix de Guerre avec palme, ayant été cité à l'ordre de la division puis à l'ordre de l'Armée, et obtenu le port de la fourragère aux couleurs de la Croix de guerre, le bataillon somali aura eu de lourdes pertes : sur les 2 088 tirailleurs venus combattre en France, 517 auront été tués, plus de 1 000 blessés.

De retour sur le territoire à l'issue du conflit, le 1^{er} BTSO est dissous le 23 janvier 1919 à l'exception d'une compagnie intégrée au 1^{er} Régiment mixte malgache (1^{er} RMM). En décembre 1929 est créé sur le territoire un peloton méhariste. La compagnie somalie du 1^{er} RMM, dissoute en 1932 mais recréée en 1933, va être intégrée au «Régiment de Tirailleurs Sénégalais



de la Côte Française des Somalis», formé le 8 octobre 1935. Depuis le 3 octobre précédent, à partir de l'Érythrée, les Italiens ont attaqué l'Éthiopie ; ils occuperont sa capitale Addis-Abeba sept mois plus tard, le 6 juin 1936.

L'occupation italienne de l'Éthiopie va avoir plusieurs conséquences pour la Côte française des Somalis. Ainsi Djibouti est le débouché portuaire du chemin de fer d'Addis-Abeba à Djibouti, qui est désormais pour la plus grande partie de son tracé sous contrôle italien ; le 1^{er} août 1936, un accord est signé entre la Compagnie du Chemin de fer franco-éthiopien et les autorités coloniales italiennes. Suite à cet accord, le trafic du port de Djibouti, par où transitent marchandises et personnels à destination d'Addis-Abeba, s'accroît.

Mais, cette occupation italienne de l'Éthiopie s'accompagne d'un expansionnisme menaçant : en janvier 1938, un détachement de méharistes italiens pénètre de 40 km en Côte française des Somalis. En octobre 1938, suite aux Accords de Munich, l'Italie demande sans succès à la France de lui concéder le contrôle du Chemin de fer et un port franc à Djibouti. Galeazzo Ciano évoque la cession de Djibouti à l'Italie «comme une aspiration naturelle du peuple italien», avec la Savoie, Nice, la Corse, la Tunisie, Malte...

En 1938 et 1939, Français et Italiens multiplient les créations de postes militaires le long d'une frontière que les Italiens contestent et empiètent.

La Métropole va acheminer des renforts militaires à Djibouti. Le 4 mai 1940, un bataillon de renfort malgache (18 sous-officiers et 234 tirailleurs comoriens) est dirigé vers Djibouti – où stationne une escadrille de Potez 25, 29 et 63 – portant les effectifs français à 8 000 hommes entraînés et encadrés par 300 officiers, disposant de 3 batteries d'artillerie de campagne, de quatre batteries anti-aériennes, d'une compagnie de chars légers ; et assistés de méharistes et de milices locales. La «marine» se réduisant au «Caraïbe», un ex-banancier peu armé. En juin 1939, une conférence réunit à Aden responsables militaires français et britanniques pour évoquer la menace italienne.

Ces tensions vont prendre une autre dimension fin 1939 et début 1940, car en Europe, où sont les métropoles française, britannique et italienne, la guerre a éclaté en septembre 1939 entre le Reich nazi d'une part, la France et la Grande-Bretagne d'autre part, après l'attaque allemande contre la Pologne. Et, à la faveur de l'effondrement militaire français face à l'offensive de la Wehrmacht, Mussolini déclare la guerre le 10 juin 1940 à la Grande-Bretagne et à la France.

¹ En 1961 fut inauguré par le général de Larminat à la nécropole de Cuts (Oise) un monument d'hommage aux combattants somalis des deux guerres mondiales.



De g. à d., le général Legentilhomme, le colonel Appert, futurs Compagnons de la Libération, le colonel Raynal.

La Côte Française des Somalis (C.F.S.), le Somaliland britannique et l'Afrique Italienne (Erythrée, Ethiopie, Somalia) sont désormais belligérants. Une seconde conférence militaire franco-britannique se tient en décembre 1940 à Djibouti.

Les opérations militaires vont être limitées : une incursion française en territoire éthiopien, la prise par les Italiens de petits postes-frontières, deux attaques aériennes italiennes sur Djibouti, une attaque aérienne française à Déwélé, poste italien sur le chemin de fer.

L'HEURE DES CHOIX...

L'Appel lancé à Londres par le général de Gaulle le 18 juin à poursuivre le combat contre l'Allemagne nazie et l'Italie fasciste alors même que le gouvernement dirigé par Pétain entamait des négociations d'Armistice avec les Allemands ne fut connu à Djibouti que le lendemain 19, via le bulletin officiel distribué aux unités militaires du territoire.

Il va être commenté favorablement par le général Legentilhomme, commandant en chef des forces françaises, nommé le 11 juin commandant des forces combinées franco-britanniques (Somaliforce) opposées aux Italiens sur les fronts de la Côte Française des Somalis (C.F.S.) et du Somaliland britannique, désireux de continuer la lutte.

Les combats avec les Italiens vont cesser à l'annonce de la signature de l'armistice franco-italien le 24 juin 1940, entré en vigueur le 25 juin à 0 h 35 et qui va être connu à Djibouti grâce aux voitures-radio de l'armée de l'Air et de la Marine ; laquelle va affirmer sa fidélité aux consignes de l'amiral Darlan.

Le 14 juillet, de premiers émissaires gaullistes – le colonel de Larminat (ancien chef d'état-major du général commandant du théâtre d'opérations du Proche-Orient) qui a rejoint en Palestine les Forces Françaises Libres (créées le 2 juillet 1940), et son officier d'ordonnance – arrivés par avion depuis la Palestine tentent sans succès de rallier le capitaine de corvette Monnot, commandant de la Marine ; ils repartent le 17 pour Aden, possession britannique au Sud du Yémen.

Le gouvernement de l'Etat français, installé à Vichy depuis le 10 juillet, ne reste pas inactif et – l'Italie, qui a obtenu par l'armistice du 24 juin des facilités d'utilisation du port de Djibouti, lui facilitant les liaisons aériennes via l'Ethiopie – a envoyé vers le territoire le général Aymé pour contrer la tendance au ralliement à de Gaulle qui s'était faite jour parmi les officiers et sous-officiers.

Il fut suivi par le général Gaétan Germain qui, arrivé à Asmara en Erythrée italienne le 14 juillet – après que le Conseil administratif du territoire se soit le 20 juillet, à l'unanimité moins la voix de Legentilhomme, déclaré loyal à l'égard du gouvernement pétainiste – va rejoindre Djibouti et remplacer Legentilhomme le 23 juillet à la tête des forces armées. Le 29 juillet, la Côte française des Somalis déclare ne plus être belligérante avec l'Italie. Fin juillet,

Poisson, sergent-chef de la milice et du peloton méhariste, quitte Djibouti sur un boutre et se réfugie à Aden, place forte britannique.

Le 2 août, déclinant une offre italienne de rapatriement en France par avion, le général Legentilhomme – accompagné des capitaines Appert (chef du 2^e bureau) et des Essarts – fait défection et se réfugie au Somaliland voisin, Refuge éphémère dont les Italiens font – entre le 3 et le 19 août – la conquête, la garnison étant évacuée vers Aden.

En C.F.S., le général Germain remplace le 3 août pour un mois le Gouverneur Deschamps, en poste depuis 1938 et qui a refusé d'expulser le consul britannique présent à Djibouti, avec lequel il avait conclu un accord pour le ravitaillement de la colonie. Le 2 septembre arrive, nommé nouveau gouverneur de la C.F.S., Pierre-Marie Nouailhetas, auparavant secrétaire général du Gouvernement général de l'Indochine française.

UN PROCONSUL PETAINISTE

Le retrait de la C.F.S. du conflit et les facilités offertes à Djibouti aux Italiens vont conduire les Britanniques à mettre en place depuis Aden un blocus économique et militaire – Djibouti sera même bombardé par un avion britannique le 25 septembre.

Dans ce contexte de blocus, le territoire, qui maintient difficilement par bateau, voie aérienne et sous-marin une liaison aléatoire avec Madagascar, restée sous contrôle pétainiste, va être tributaire des Italiens pour son ravitaillement et – via les relations aériennes entre l'Ethiopie, la Libye et l'Italie – ses liaisons avec le gouvernement de Vichy.

Cette situation va se détériorer pour les autorités pétainistes du territoire, après la conquête entre le 27 mars et le 28 novembre 1941 de l'Afrique Orientale italienne (Ethiopie, Erythrée, Somaliland et Somalia) par les Britanniques épaulés par des Français libres et Belges libres ; elle va empirer après la conquête de Madagascar par les Britanniques, ce qui accroît l'isolement de Djibouti, après le débarquement allié en Afrique du Nord.

La vie dans le territoire pendant le proconsulat de Nouailhetas (2 septembre 1940-12 octobre 1942) va être marquée par de graves difficultés économiques et sociales, conséquence du blocus – malnutrition confinant à la famine, surmortalité infantile, pénuries... – et par une politique répressive à l'égard des « dissidents » gaullistes.

Ainsi, des expatriés coloniaux français, suspectés de « gaullisme » vont être internés à Obock, des espions sont arrêtés : sept Somalis dont deux femmes, et un Français – Roger Donnard, dont l'établissement « accueillant », la *Brise de mer*, avait servi de relais pour l'évasion vers les territoires britanniques – sont fusillés en mai 1941 Radio-Djibouti et, seul organe de presse autorisé, *Djibouti français*, vont se faire les apologistes de Pétain et de la « Révolution nationale ».

Sur le plan social, malgré une contrebande terrestre avec l'Ethiopie et navale avec le Yémen, malgré les faibles approvisionnements arrivés par bateaux ou avions ayant forcé le blocus, depuis le Liban (resté sous administration pétainiste jusqu'en juin 1941) ou Madagascar (jusqu'en mai 1942), la situation va se dégrader et Nouailhetas va faire expulser de Djibouti les « bouches inutiles », c'est-à-dire les femmes, enfants et vieillards autochtones.

Cette politique va susciter un vif mécontentement au sein de la population, autochtone et européenne, de l'administration et des forces armées coloniales.

RALLIEMENTS A LA FRANCE LIBRE

Suite à la fondation de la France libre, trois douzaines d'aviateurs l'ayant rallié ont, avec au départ 8 avions, formé en en juillet 1940 en Egypte 3 escadrilles de « Free French Flights », dont la 1^{re}, commandée par le capitaine Dodelier, va être aussi appelée « l'escadrille d'Aden » ; de juillet à décembre 1940, elle participera aux côtés des Anglais aux combats contre les Italiens en Erythrée et au Somaliland. A Aden, les Gaullistes formeront les FFL/CFS, dont l'effectif atteindra 360 hommes début 1942.

La libération de l'Ethiopie et celle de l'Erythrée, à laquelle va participer la Brigade française libre d'Orient, commandée par Monclar, victorieuse lors des batailles de Kub-Kub (23 février 1941), Keren (26 février) et Massawa (8 avril), va permettre d'installer dans la ville éthiopienne de Dire-Dawa une base des Français libres ; le journal *Djibouti libre*, y sera édité à partir de mai 1941, et clandestinement acheminé par voie terrestre ou aérienne vers le territoire.

Echoueront plusieurs tentatives de contact entre Britanniques et Nouailhetas, intransigeant et qui refuse d'avoir affaire aux Français libres. Informé de ces contacts et de l'hostilité qu'il suscite, le gouvernement pétainiste rappelle Nouailhetas le 21 octobre 1942 et le remplace par le général Truffert ; lequel va avoir à faire face à une désobéissance civile et à des défections militaires.

Le 29 novembre 1942, le 1^{er} bataillon de Tirailleurs Sénégalais (1 500 hommes, 40 officiers), commandé par le colonel Raynal, se réfugie avec armes et véhicules au Somaliland. Il est suivi par le BTS 4. Le 4 décembre, deux mécaniciens, Pierre Labat et Igor Eichenbaum (qui rejoindra « Normandie-Niemen ») se réfugient à Dire-Dawa à bord d'un Potez-25.

Le 28 décembre, le général Dupont, qui a succédé à Truffert comme gouverneur pétainiste et dont la proposition de statut de neutralité a été rejetée, doit signer à Chebele, petite gare ferroviaire, un accord plaçant le territoire sous l'autorité de Ludovic Chancel, délégué de la France Combattante dans l'Est africain. Le lendemain, alors que les FFL entrent dans Djibouti, André Bayardelle prend ses fonctions de gouverneur au nom de Gaulle.

Les 300 officiers et 8 000 hommes ralliés vont former 3 Bataillons de marche somalis (BM 21, BM 22 et BM 24) regroupés dans la 4^e Brigade coloniale, formée en Egypte le 6 février 1943 et qui ira bientôt renforcer la 1^{re} DFL.

Equipé en Tunisie, intégré à un « régiment d'AEF et Somalie », le « Bataillon de Marche Somali » (BMS) débarquera en France le 22 février 1945, et sera acheminé sur les fronts de Royan et de la Pointe de Grave, libérant Soulac en avril 1945. Il aura 41 tués et 106 blessés (sur 860 hommes).



TRANSMETTRE LA MEMOIRE



CONSEIL NATIONAL DE L'ANACR

Comme chaque année qui n'est pas de congrès national, le Conseil national de l'ANACR s'est réuni le 25 novembre dernier à la Résidence Internationale de Paris de Paris, avec 74 participants venus de 39 départements.

La séance du matin fut ouverte à 9 h 30 par Louis Cortot Président national, ayant à ses côtés, Henriette Dubois et Pierre Martin, Président(e)s., Anne Friant-Mendrés, Anne-Marie Montaudon, Martine Peters, Robert Foreau-Fenier et Jacques Weiller, vice-président(e)s, Jacques Varin, secrétaire général, Jean-Paul Bedoin, secrétaire général-adjoint.

Louis Cortot évoqua tout d'abord la disparition, depuis la réunion du Conseil national du 25 novembre 2015, de camarades dirigeants de l'ANACR : Paul Limouzi, du Lot-et-Garonne, **membre du Bureau National** ; Jean Gazon, de l'Indre, **membre honoraire du Bureau National** ; Max Barbancey, des Alpes-Maritimes, Michel Duval, du Pas-de-Calais, Eliane Mezy, des Bouches-du-Rhône, Marc Parrotin, de la Creuse, **membres du Conseil National** ; Gilbert Coulon, de l'Indre, Michel Delugin, de Libération Nationale PTT, Camille Dogneton, de Charente, Pierre Druart, du Val-de-Marne, Jean Loche, de Corrèze, Pierre Montes, du Lot-et-Garonne, **membres honoraires du Conseil National** ; Roger Roudot, de l'Hérault, **membre de la Commission Nationale de Contrôle Financier**. Une minute de silence est observée.

Dans son intervention liminaire, Louis Cortot rappelle que «Notre pays a connu cette année 2016 à nouveau des attaques terroristes dramatiques, les menaces sont persistantes, des remises en cause de nos valeurs démocratiques, celles de la République, celles de la Résistance, se sont accentuées y compris ces derniers temps, l'extrême-droite a progressé et est menaçante dans la perspective des présidentielles ; les sondages sont à cet égard préoccupants.

Je rappelle aussi que notre congrès de Brive-la-Gaillarde a donné comme axe stratégique de notre action dans la durée «la poursuite du combat des Résistants contre le fascisme».

Comment nous positionner dans le contexte actuel sur ces problèmes, quelle peut être notre action et les moyens de cette action ? Des questions que nous devons nous poser, dans le contexte actuel, en ayant toujours à l'esprit ce que nous sommes : une association qui vise non à être l'expression d'une petite minorité avant-gardiste - voire isolée - mais à rassembler dans nos rangs le plus largement possible - comme elle fit la Résistance - des femmes et des hommes, de toutes opinions démocratiques, de la gauche à la droite dans la lutte contre les résurgences du fascisme, la xénophobie, les remises en cause de la démocratie et des libertés. Notre combat doit s'appuyer sur ce qui est notre arme principale, sinon unique, le passage de la mémoire des valeurs, de l'expérience et des luttes de la Résistance, en nous efforçant d'être audibles du plus grand nombre parmi la population.

Cela ne résume pas tout le combat démocratique, mais c'est notre apport spécifique à ce combat. Pour ses autres aspects, les Partis politiques, les syndicats ou d'autres associations offrent dans leur diversité un cadre adéquat mais extérieur à l'ANACR à celles et ceux qui - et c'est leur droit - les privilégieraient car n'étant pas un parti politique, il y a des réponses à des questions légitimes que nos adhérents - par ailleurs citoyens - ne pourront trouver dans l'ANACR, car elles ne pourraient être consensuelles de son pluralisme statutaire... »

L'intervention introductrice de Jacques Varin analysa le contexte de notre action, surdéterminé par la période préélectorale mêlant tout à la fois les problèmes du terrorisme, la xénophobie exacerbée par le problème des migrants, les questions sociales et économiques... Il rappela la permanence depuis la fin du 19^e siècle des thèmes xénophobes. Fut abordée, en ayant conscience de son caractère prématuré, car ne sachant pas quels seront les deux «finalistes», la question de l'expression de l'ANACR, les éventuelles questions à poser aux candidats, etc.

Une réflexion se développa sur l'évolution du Concours national de la Résistance et de la Déportation, hypothéquée par la volonté de relativisation du rôle des Associations manifestée par les Pouvoirs publics.

HOMMAGE AU COLONEL FABIEN ET A SES COMPAGNONS



Après que tous se soient rendus en cortège sur la sépulture du colonel Fabien et de ses compagnons, Monique Georges et Jacques Weiller déposent en hommage la gerbe de l'ANACR. Jacques Varin et Jean-Louis Louis Cortot déposeront ensuite une gerbe sur la tombe de Pierre Villon.

Lundi 28 décembre, comme chaque année depuis 1945, un hommage a été rendu au Père-Lachaise à Pierre Georges, le «Colonel Fabien», tombé le 27 décembre 1944 à Habsheim en Alsace avec ses compagnons de lutte Marcel Pimpaud, le «Colonel Dax», les Capitaines Blanco, Katz et Lebon, Gilberte Lavrière («Nicolle»).

Jacques Varin rappela furent les engagements et combats de Fabien, de l'Espagne à la Résistance et au 15-1, devant une Assistance au premier rang de laquelle se trouvait Monique

Georges, sa fille, membre du Comité d'honneur national de l'ANACR.

Puis tous se rendirent sur la tombe toute proche de Pierre Villon, dirigeant du Front National de Lutte pour la Libération et l'Indépendance de la France, vice-Président du Conseil National de la Résistance, Président de son Comité Militaire d'Action (Comac), Président national de l'ANACR de 1954 à 1980.

La Direction de l'ANACR était représentée par Jacques Varin, secrétaire général, Christiane Tardif, trésorière nationale adjointe, Guy Frezoul, Jean-Louis CORTOT, membres du Conseil National.

On notait la présence de représentants de l'Amicale du 15-1, de l'ACER, de l'ARAC, de la FNDIRP, des comités ANACR de Paris, Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis.

Chaque mois, les Comités ANACR ont à déplorer le décès de vaillants camarades qui se distinguèrent dans les combats de la Résistance et de la Libération. La Di-

rection Nationale de l'Association et son journal adressent aux familles et amis des disparus leurs condoléances et l'expression de leur fraternelle affection.

Pierre MONTES, Yvette OSSARD, Henri DUFFARD, Jean BARTHEAU (Lot-et-Garonne)

Né le 6 décembre 1924 à Fumel dans une famille marquée par la Première Guerre mondiale. Son père, ayant déjà 2 ans de service en 1914, fut maintenu au combat, blessé à Verdun, gazé. Pierre Montès était encore élève au collège Sainte-Catherine de Villeneuve-sur-Lot quand la Seconde Guerre mondiale guerre éclata. Son oncle, sera tué en juin 1940 à Compiègne. La signature de l'armistice le désola, voyant alors un train entier chargé de chars, de canons, abandonné en gare de Libos, des dizaines de camions immobiles sur la place à Fumel, tout un matériel n'ayant pas combattu. Entré en Résistance dès 1941, Pierre Montès a alors une carte d'identité en zone occupée, et une autre à Fumel, lui permettant de traverser plusieurs fois la ligne de démarcation, avec un oncle qui était «passeur». Demi-pensionnaire, logé chez un ami à Villeneuve chargé des parachutages, il stocka dans sa chambre des armes réceptionnées à ces occasions. Cette activité entraînait souvent des retards au collège, mais le principal, M. Bourgeois, le couvrait. Il lui fallait être prudent, certains sur les bancs du collège étant des miliciens. En 1943, alors qu'il a pris le pseudonyme de «Montereau», l'activité de son groupe se développa : rédaction de tracts, établissement de faux papiers, camouflage de Résistants et de jeunes réfractaires au STO, réception de parachutages, transport des armes vers les groupes de Résistants (notamment les groupes Vény). Il prit le commandement de la section AS (Armée Secrète) de Fumel, avec un effectif fin 1943 sur Fumel de 45 membres ; après le débarquement du 6 juin 1944, elle devint une unité armée. Pierre Montès participa à diverses opérations contre la Milice et les forces allemandes, notamment aux accrochages particulièrement meurtriers le 3 juillet à Tournon et surtout le 15 août 1944 sur les coteaux de Saint-Romain-le-Noble. Intégré dans les FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), il est, alors que sonne l'heure de la Libération, nommé lieutenant le 14 juillet 1944. Engagé volontaire pour la durée de la guerre en octobre 1944, et après un passage à l'École de cadres, il rejoint le front de la Poche de La Rochelle en janvier et février 1945, dans le 4^e régiment de zouaves sous les ordres du général de Larminat. Démobilisé fin décembre 1945, il entre dans les forces de réserve comme officier de renseignements ; sa carrière dans l'armée se terminera en 1961. Pierre Montès était membre de l'Association des combattants de moins de 20 ans, du Comité du Musée de la Résistance et de la Déportation du Lot-et-Garonne, du Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation, président fondateur du Comité d'entente des anciens combattants du Fumelois, administrateur de l'ONAC. Responsable du Comité ANACR de Fumel, et co-président départemental de l'ANACR, Pierre Montès entra au Conseil National de l'ANACR en 1996 lors du Congrès de Châteauroux, il en deviendra membre honoraire au Congrès national de Lons-le-Saunier en 2012 et le restera jusqu'à sa disparition.

Yvette Ossard aida son conjoint Roger, chef de la Résistance de Lévis et du secteur du mouvement «Combat» ; dont le groupe était particulièrement chargé de la garde des terrains de parachutages, de leur balisage, de la réception et du camouflage des armes. La ferme des époux Ossard, à la Ragotte servant aussi de PC au groupe, hébergeant et ravitaillant des réfractaires au STO, Yvette, aidée par sa jeune servante,

Juliette Bouhet, seconde son mari, assurant en particulier le ravitaillement des réfractaires hébergés dans la ferme ou cachés dans les bois à proximité. Persuadée de la nécessité de se battre, elle rejoint le réseau Hilaire Buckmaster, en qualité de P1. Le 17 décembre 1943, la ferme est investie par les Allemands, et elle est arrêtée, comme son mari et Juliette Bouhet. Emprisonnée à Agen puis Toulouse, elle est déportée le 31 janvier 1944. Depuis Compiègne à Ravensbrück où, arrivée le 3 février, elle reçoit le matricule 27970. En juillet elle sera transférée à Neuengamme, d'où elle sera évacuée par une marche forcée le 1^{er} avril 1945 vers le camp de Bergen-Belsen. Le camp libéré, elle sera rapatriée le 24 mai suivant, ne pesant plus que 30 kg et perdant un poumon. Le titre de déportée-résistante lui sera attribué le 25 septembre 1953.

Henri Duffard, démobilisé en juin 1942, est affecté au commissariat en qualité d'inspecteur de police. Il entre ensuite en Résistance comme agent de renseignement pour les Mouvements unis de Résistance (M.U.R.), dont le responsable départemental est alors Albert Cambon, par ailleurs aussi responsable de l'A.S. Henri est aidé dans sa mission par Simone Delmas, secrétaire au commissariat d'Agen. Il est aussi agent de renseignement pour le Groupe de résistance organisé par l'officier de paix Gérard Estreguil, qui relevait du Corps franc Pommiès. Il aidera son ami Raymond Cosculuella, également inspecteur de police, à la réception de plusieurs parachutages d'armes, à leur transport et leur camouflage. Un drame survient le 27 mars 1944 : alors que Cambon, Raymond Cosculuella et Simone Delmas sont attablés au restaurant Vert, rue Grande Horloge à Agen, la Gestapo et la Milice font irruption. Cambon est abattu, Raymond ainsi que Simone sont emmenés, torturés et déportés : Malgré ce drame, Henri Duffard poursuivra au sein du réseau Gallia Kassanga son engagement résistant sous les ordres de Gervais Cosculuella, également inspecteur de police, établissant de faux papiers pour aider les personnes recherchées ou traquées à s'enfuir.

Il a fallu du courage à Jean Bartheau pour refuser de partir au S.T.O. en Allemagne. Recherché par la Milice, il se cacha dans une ferme près de Valaille où, déguisé en femme, il prenait part aux travaux des champs ; dès qu'une patrouille était dans le secteur, on venait l'avertir pour qu'il se cache. Puis, toujours recherché, il rejoignit le maquis dans le groupe Kleber qui avait pour mission de harceler l'ennemi, par des actes de sabotage, et d'assurer le bon déroulement des parachutages, fréquents dans le secteur. Il participa à l'évasion des cinquante-quatre détenus politiques de la Centrale d'Eysses qui devaient être déportés dans les camps de la mort. Cette action permit aux patriotes libérés d'échapper à Dachau ou à une exécution plus rapide. Avec son groupe, il partit pour la Poche de la Pointe de Grave pour y attaquer l'ennemi, y risquant sa vie. La Poche libérée, les Résistants continuèrent vers Tours, où Jean participa à faire sauter un dépôt de munitions, avant de poursuivre l'ennemi jusqu'en Allemagne. Il fut démobilisé en novembre 1945. Jean Bartheau fut décoré pour services rendus à la Nation, recevant la Croix du combattant volontaire et la Croix du combattant volontaire de la Résistance.

Max BARBANCEY (Alpes-Maritimes)

Né le 13 juillet 1928 à Fumel, Max Barbancey était élève au Lycée Technique de Périgueux

quand il rejoint le Groupe «Combat». En février 1942, à 14 ans, agent de liaison, il participe à des distributions de tracts, des transports d'armes ou d'explosifs, au sabotage de voies ferrées. Son groupe ayant été décapité à la suite de dénonciations, il rejoint en février 1944 les maquis armés FTPF de la Dordogne, aux groupes «Roland», «Prosper», «Dollet», à Neuvic. Il combat avec eux dans toute la Région «dite R 5» : Périgord, Limousin, Corrèze, Quercy, dont il aimait rappeler qu'elle avait été surnommée «la petite Russie», à cause de la rudesse des combats menés par les Résistants Français contre les blindés SS venus du front russe. A la libération du département de la Dordogne, il est dirigé vers le front de l'Atlantique, au 34^e R.I., sur les Poches de Royan et de La Rochelle La nuit de Noël 1944, il est grièvement blessé, seul rescapé de ses 9 camarades, lors de l'explosion d'une mine. Sa blessure lui laisse un handicap (perte d'un œil) qu'il a surmonté sans jamais se plaindre. Il fut décoré à 17 ans de la Croix de Guerre avec Palme, il était titulaire des Croix du Combattant et du Combattant Volontaire de la Résistance. Commissaire aux comptes de l'Association du Musée de la Résistance, du Comité du Concours National de la Résistance et de la Déportation, Président de la Commission de Contrôle de la Mutuelle du Combattant. Depuis 2009, il était entré à la Direction Départementale de l'ANACR, dont il assura la co-présidence jusqu'à ses derniers jours. Depuis 2012, il était membre du Conseil National de l'ANACR.

Jean SANITAS, (Puy-de-Dôme)

Né le 6 novembre 1927 à Clermont-Ferrand dans une famille de 4 enfants et disparu dans sa 89^e année, Jean Sanitas entra en Résistance à l'âge de 13 ans, son père, Marcel, lui faisant transporter des valises d'armes. Dénoncé début 1944, il est emprisonné avec son père et son frère André dans les locaux du 92^e R.I., rue Pélissier. Au bout de quelques semaines, à l'occasion d'un transfert en camion, il réussira à s'enfuir. Déporté à Dachau en juillet 1944 par le dernier convoi partant de Compiègne, son frère décéda durant le transport ; son père, déporté à Neuengamme, mourut le 3 mai 1945 lors du naufrage en rade de Lübeck du *CapArcona*, navire allemand sur lequel étaient internés des milliers de déportés évacués de Neuengamme et qui fut bombardé par l'aviation britannique. Pour Jean Sanitas, intégré au sein d'une sixaine (groupe de six Résistants), les douze derniers mois du conflit seront jalonnés par les distributions de tracts, les sabotages mais aussi parfois par l'affrontement armé. Après la Guerre, il fut journaliste, grand reporter, auteur de bandes dessinées, scénariste, écrivain, consacrant plusieurs ouvrages à la Résistance en Auvergne. Membre du Comité départemental de l'ANACR, Jean Sanitas fut fait le 21 octobre 2013 chevalier de la Légion d'honneur.

Alain GUERIN

Né le 9 mars 1932 à Mussidan (Dordogne). Agé de 16 ans, il fit parvenir en 1948 au journaliste et écrivain résistant Claude Roy un poème qu'Elsa Triolet fit paraître dans les *Lettres Françaises* ; d'autres poèmes suivirent. En 1949, Louis Aragon lui proposa d'intégrer la rédaction du quotidien *Ce Soir* qu'il dirigeait. Secrétaire général du «Groupe des jeunes poètes» du Comité National des Ecrivains, il sera à *Ce soir* courriériste de cinéma, rédacteur sportif, chroniqueur judiciaire... A la disparition du quotidien en mars 1953, il inté-

grera le journal *l'Humanité*, au sein duquel, après avoir un temps travaillé à la documentation, il tiendra plusieurs rubriques : judiciaire, celle du jazz... La période de la Guerre d'Algérie, la montée de la violence de l'extrême-droite, bientôt celle de l'OAS, le conduiront à devenir - non sans risques alors encourus - spécialiste de ces questions à *l'Humanité*. En 1964, il publie avec Nicole Châtel un ouvrage, «*Camarade Sorge*», consacré à l'espion soviétique allemand, alors en poste à Tokyo en 1941 et qui prévint Staline de la date de l'attaque allemande contre l'URSS ; ce dont il ne fut pas tenu compte... ! Alain Guérin publiera aussi en 1968 «*Le général gris*», consacré à Reinhard Gehlen, spécialiste de l'URSS au sein des services secrets nazis et qui deviendra en 1956 le chef du Bundesnachrichtendienst (BND), le service secret de l'Allemagne de l'Ouest, il publiera en 1969 les «*Commandos de la Guerre froide*», consacrés à la récupération et réutilisation par la CIA, les services secrets britanniques et suédois, d'anciens collaborateurs et SS slovaques, roumains, hongrois, croates, bulgares, ukrainiens, baltes... Il consacrera d'autres ouvrages à la C.I.A. Mais son œuvre magistrale sera la réalisation, entre 1972 et 1976, de «*La Résistance, chronique illustrée 1930-1950*», en cinq tomes, préfacés par Jacques Debu-Bridel, Jacques Bounin, Henri Rol-Tanguy, Louis Silliant, Marie-Madeleine Fourcade et postfacés par Robert Vollet, s'appuyant sur plusieurs milliers de livres, articles et documents, sur des centaines de témoignages originaux, accompagnés aussi de centaines de photos et illustrations souvent inédites ; les textes - revus, corrigés et augmentés - de cette œuvre de référence seront republiés par les Editions Omnibus en 2000 et 2010. ; en 2008, les Editions Omnibus avaient publié son anthologie «*Cent poèmes de la Résistance*». Parallèlement, Alain Guérin aura poursuivi une activité poétique et littéraire, qui lui valut notamment en 2003, pour son recueil «*Cosmos Brasero*», le «*Prix Paul Verlaine*» décerné annuellement par l'Académie française.

Georges RONCERAY, Jeanne BAUDRAY (Gironde)

Georges Ronceray est né en 1922, sur les bords de la Baie du Mont-Saint-Michel. Sorti de l'École Primaire il est admis à l'École Normale. Mais comme pour beaucoup, ses projets seront interrompus par la déclaration de guerre en septembre 1939. Bien que seulement âgé de 17 ans, il s'engage, volontaire, dans l'infanterie coloniale. Refusant la défaite, il s'embarque pour l'Angleterre, mais est capturé au large des côtes bretonnes, Interné brièvement, il est rendu à la vie civile. En contact avec la Résistance naissante, dès la fin 1940, il rejoint Libération-Nord et Résistance-Fer. Le 1^{er} novembre 1941, il intègre le réseau Brutus, dans le groupe «*les Cloches des Halles* », créé au sein de ce restaurant. Georges Ronceray, alias «*Le Héricy* » va être arrêté par la Gestapo le 22 Juin 1944, et condamné à mort. Pourtant, il ne sera pas exécuté. Pourtant, il ne sera pas exécuté mais déporté : Compiègne, le Struthof-Natzweiler, Neckarelz-Asbach seront les étapes de ce «*chemin de croix*» vers Dachau. En décembre 1944, il sera transféré au camp de concentration de Valhingen, où il se portera volontaire pour soigner les détenus malades du typhus. Lui-même atteint, il survécut à cette terrible maladie mais avec des séquelles à vie. Il sera libéré par l'armée française le 7 avril 1945. Il retournera à la vie civile et deviendra haut cadre de la fonction publique, il sera un temps maire-adjoint du V^e arrondissement de Paris.

Jeanne Baudray, alors âgée de 19 ans, porta assistance, à la barbe de la Kriegsmarine, aux membres de la Mission Frankton, tapis dans les roselières du bord d'estuaire. Elle devint Prési-

dente d'Honneur de l'Association Frankton-souvenir, et connut son heure de gloire en recevant, des mains de la Reine d'Angleterre Elisabeth II, la distinction honorifique de «*Member of the Order of the British Empire*». Dès la Libération, elle s'engagea pour deux ans dans l'aviation Militaire, et quitta la 3^e Région Aérienne avec le grade d'Aspirant. Membre de l'ANACR depuis sa fondation, elle était Chevalier de la Légion d'honneur.

Paul GALTIE, Jean-Paul SERET-MANGOLD, Jean AUDRIX (Dordogne)

Né le 14 mai 1921 à Périgueux, Paul Galtié eut la douleur de perdre sa mère à 9 ans, et fut élevé par son père, cheminot, qui participa aux grèves de 1920 et 1936. Après des études au lycée Albert-Claveille de Périgueux, il entra dès février 1940, comme ajusteur-monteur aux Ateliers SNCF. Quand éclate la Seconde Guerre mondiale, Paul veut partir et, pour ce faire, signe un engagement pour 3 ans au 7^e bataillon du Génie à Alger mais, l'armistice étant intervenu, il échoue, de 1940 à 1942, en Avignon, avant d'être rapatrié au 1^{er} Bataillon du Génie à Bergerac, où il suit le peloton de sous-officier. Après la dissolution de l'Armée d'Armistice suite à l'invasion de la zone Sud par la Wehrmacht en novembre 1942, il revient à Périgueux où il est mis en permission puis placé en congé d'armistice à compter du 1^{er} mars 1943. Ayant repris son travail à la SNCF, il est contacté par Résistance-Fer et par le Front National pour la Libération et l'Indépendance de la France. Ayant été de ceux qui, le 14 juillet 1940, défilèrent rue de la République à Périgueux, il rejoignit la Résistance, participant notamment au sabotage de matériel aux Ateliers S.N.C.F. Ses facilités de déplacement sur le réseau ferré lui permirent d'accompagner de nombreux Résistants, dont plusieurs à qui il avait permis de franchir la ligne de démarcation. Cette action résistante attira l'attention de la Gestapo et il dut quitter Périgueux pour l'Atelier d'entretien de Brive, avant de rejoindre le maquis et le 1^{er} Régiment FTFP de Dordogne-Nord au sein du groupe Ricco, puis Victor. Sa spécialité de mineur-pontonier, acquise dans le Génie, fut mise à profit : il mina le 28 juin 1944 le pont de Vetz, dont la destruction contraignit au repli l'unité «*anti-terroriste* » Wilde, en juillet suivant il fit sauter le pont de Glane, puis coupa une arche du viaduc ferroviaire de Saint-Germain-des-Prés, empêchant l'occupant d'utiliser la voie ferrée Angoulême- Brive, pour acheminer renforts et matériels vers les ports de l'Atlantique. Entré par la suite au maquis du Lot, il participa à la libération de Gourdon, puis de Toulouse, les 19 et 20 août 1944. Versé au 2^e Régiment d'Infanterie du Lot le 15 septembre 1944, on le retrouve aux armées, le 12 novembre 1944, dans le secteur de la Pointe de Grave. Le 1^{er} décembre 1944, il souscrivit un engagement pour la durée de la guerre. A la tête d'une unité d'une vingtaine d'hommes qui va au contact de l'ennemi, en vue de recueillir de précieuses informations, il est lors d'une de ces missions grièvement blessé à l'épaule le 26 décembre 1944 ; blessure qui lui vaut d'être cité l'ordre de la Brigade. De retour sur la Pointe de Grave au terme de sa convalescence, il est affecté au 2^e R.I. le 1^{er} avril 1945, puis au 8^e R.I. Trois semaines plus tard, le sergent-chef Galtié, après s'être dirigé avec son unité sur l'Alsace, et avoir transité par Sarrebourg et Morhange, va participer à l'occupation du Palatinat, du 9 mai au 6 septembre 1945, avant d'être démobilisé le 7 octobre 1945. Il reprend alors son activité aux Ateliers SNCF du P.O., où il prendra sa retraite professionnelle le 30 septembre 1976. Secrétaire départemental de la F.N.C.A.C. de 1945 à 1976, secrétaire départemental de Résistance-Fer de 1945 à 1999,

secrétaire départemental-adjoint de l'A.N.A.C.R. à partir de 1990, co-président, avec Jean-Paul Seret-Mangold du comité ANACR de Périgueux, secrétaire départemental du Comité de Liaison de la Résistance, qui fédère 10 associations de Résistants et de Déportés, il était aussi, soucieux de la transmission de la mémoire aux jeunes générations, secrétaire depuis 1998 du Comité du Prix de la Résistance et de la Déportation.

Disparu à 92 ans en juillet 2016, Jean-Paul Seret-Mangold, ignorant que son père Charles, un Alsacien replié à Périgueux avec sa famille, est entré dans la Résistance au sein de l'Armée secrète (A.S.), dont il deviendra en juillet 1943 sous les pseudonymes de Vernois ou de Brossard le chef du Secteur Centre de la Dordogne, rejoint de son côté l'Organisation de Résistance de l'Armée (ORA). Charles Mangold, arrêté le 7 août 1944, sera fusillé le 12 août. En 1943 Jean-Paul, était devenu agent de liaison de l'A.S. Après la Libération, il intègre en septembre 1944 le groupe «*Ancel*», futur bataillon «*Strasbourg*» de la Brigade Indépendante «*Alsace-Lorraine*» qu'André Malraux commanda, ce qui le mène jusqu'à Strasbourg pour libérer sa ville. Regagnant à l'heure de la retraite en 1977 Périgueux avec son épouse, il s'attachera à transmettre, avec ses amis du maquis retrouvés, la mémoire des heures sombres, au sein de l'ANACR, de l'Amicale Alsace-Périgord, mais aussi du Comité de liaison de la Résistance et du Comité du prix du CNRD.

Jean Audrix, natif de Prats-de-Carlux le 24 juin 1924, s'est éteint le 10 juillet 2016. A l'âge de 20 ans, il avait quitté son métier d'agriculteur pour rejoindre le groupe local constitué par Daniel Souhrie. Après la libération du département, il sera de ceux qui combattront les nazis sur le Front de l'Atlantique. Il était titulaire de plusieurs décorations

L'ANACR de Dordogne a aussi déploré la disparition de Robert FOURNIGAUD et de Georgette LAVIALLE, Ami(e)s de la Résistance.

Raymonde EYMOND (Savoie)

Titulaire des Croix du Combattant et du Combattant Volontaire de la Résistance, citée à l'ordre de l'A.S. de Savoie, Raymonde Eymond (alias «*la Monmonde*»), disparue dans 94^e année, s'était engagée dès la fin 1940 auprès de son père, Raymond Buchet («*Many*»), qui deviendra dès la fin 1941 lieutenant de l'A.S. sur le secteur d'Ugine.

Louis ROBIN-BROSSE (Isère)

Louis Robin-Brosse alias «*Lili*», est né le 30 décembre 1920. Après sa scolarité, il travaille à l'usine. Lorsqu'il a 19 ans, la Guerre éclate. Plus tard, comme beaucoup de jeunes, il sera appelé au Service du Travail Obligatoire (STO) en Allemagne. Il s'en échappera et rejoindra la Résistance sein du maquis des Chambarands. Il ira combattre jusqu'en Alsace dans le Bataillon de Marche 4 (BM4) de la 1^{re} Division Française libre (1^{re} DFL), où, dans la forêt de l'Illwald près de Sélestat, les combats étaient après contre l'ennemi. Il participera aussi aux combats au massif d'Authion dans les Alpes-Maritimes. Louis Robin-Brosse était titulaire de la Croix du Combattant Volontaire, des Médailles du Service Militaire Volontaire, des Engagés Volontaires.

Maurice CASSES, Suzanne MARCHESI (Aveyron)

«*Humbert* » du maquis d'Ols, puis du 1^{er} bataillon de l'Aveyron, Maurice Cassés était cheville ouvrière de la Maison de la Résistance et de la Déportation d'Aubin, Suzanne Marchési fut déportée de 1942 à 1945, André VIALA, lui aussi disparu, ancien maire de la Rouquette était membre du Comité de Villefranche.

J'ai retrouvé plusieurs documents photocopiés attestant de la participation de mon grand-père aux combats de la Libération. En tant que FFI, il portait l'insigne 261418 et dépendait de la région militaire P1 Ouest et de l'amicale des FFI de Gennevilliers.

Auriez-vous des informations à me transmettre sur lui ou les opérations auxquelles il a participé ?
 Contacter Virginie DO CARMO
 16 rue Blanche
 95230-SOISY SOUS MONTMORENCY
 Tél/fax : 09 82 33 30 78 - Port 09 82 33 30 78
 E-mail : docarmo.virginie@vd-communication.fr

Qui pourrait me donner – ou me dire où je peux trouver – des renseignements sur mon grand-oncle, Marcel MORNAY qui, "d'après ce que nous savons" aurait été fusillé à Lyon le 24 Mars 1944. Le « Dictionnaire des Fusillés » indique que cantonnier, manœuvre dans le Cher, il figure dans des listes de résistants du Cher. On sait qu'il fut condamné à mort le 13 mars 1944 à Nîmes (Gard). Ce n'est donc pas comme otage qu'il aurait été exécuté. À Nîmes, son cas avait été rapproché de celui de Jules Prison, de l'Allier, maquisard membre des Francs-tireurs et partisans français (FTPF), semble-t-il réfractaire au Service du travail obligatoire (STO). Mais lui fut exécuté le 26 mars 1944 à Clermont-Ferrand, alors que Marcel Mornay aurait été fusillé le 29 mars 1944 à Lyon.

Je n'arrive pas à trouver d'autres informations.
 Merci par avance
 Contacter Franck MORNAY
 E-mail : franck.mornay@laposte.net

Mon fils Kellyan, 14 ans, va raconter l'histoire de ses arrière-grand-parents lors d'un cours sur la Résistance.

J'ai déjà quelques documents, mais je serais pre-neuse si vous arrivez à trouver d'autres informations, ou des récits, sur son groupe de résistants...

Mon grand-père est Alexandre BRUN, né le 30 mai 1923. Il est entré dans le maquis de la vallée de l'Azergue, et a participé à des destructions de rails. Avant cela, il a participé au sabotage du «Strasbourg» à Toulon (il y faisait son service), il a alors déserté, et est entré dans le maquis. Il se fait appeler Colonel Richard. J'ai des photos de lui lors de la libération de Chazay-d'Azergues. Je sais également que, lors de libération de Lyon, il s'occupait dans la prison de Montluc de l'exécution de collabos. Lorsqu'il est devenu FFI, il se faisait appeler Commandant Brun (insigne n° 138365).

Il a également rencontré ma grand-mère pendant le maquis, il s'agit de Rachel SCHRIQUI (elle se fait appeler Cri-Cri), née en janvier 1928, juive d'origine marocaine, agent de liaison sous Moulin.

Si vous avez des renseignements...
 Contacter Perrine BRUNTOI
 Responsable Ressources Humaines
 Île de Loisirs de Cergy-Pontoise
 BP 70001. 95001-CERGY-PONTOISE Cedex
 T 01 30 30 87 80 / F 01 30 30 87 95
 E-mail : perrine.bruntoi@orange.fr

Je fais des recherches généalogiques sur la famille de mon mari, et plus précisément sur René MAQUENHEN, déporté à Auschwitz, matricule 45826 du convoi des 45000 le 6 juillet 1942.

Dans un article de journal, j'ai lu que René Maquenhen avait été président intercantonal de la FNDIRP et l'ANACR.

Est-ce vous pouvez m'en dire plus au sujet de la présidence inter-cantonale de la FNDIRP et l'ANACR ? est-ce que cela existe toujours ? si oui qui la préside ?

Si oui, j'aimerais avoir ses coordonnées afin de le contacter pour savoir s'il dispose de documents sur René Maquenhen. Si non, je fais appel à toutes les sections départementales de l'ANACR ? Y en

a-t-il une dans la Somme (département dans lequel a vécu René Maquenhen) ?

René Maquenhen était le frère de l'arrière-grand-père de mon mari et je recherche tout document le concernant.

Je vous remercie pour votre aide.
 Martine DEGARDIN
 Contacter martine.degardin@free.fr

Pour échapper au STO, le grand-père paternel de mes enfants, Pierre JALOUSTRE, s'est engagé dans la Résistance. Alors qu'il allait, en vélo, visiter sa toute jeune épouse, son "maquis" a été décimé par les Allemands ; il aurait été le seul survivant. Son fils, (nous étions jeunes mariés), m'a emmené, entre 1976 et 1980, voir les restes de ce "maquis... que je ne retrouve pas... (mon mari est décédé trop tôt pour transmettre cette mémoire à nos enfants).

Qui pourrait m'aider à retrouver ce lieu de "maquis", probablement à moins de quatre heures de vélo d'Arcachon ?

Contacter Claudine CHERIN
 28 rue Brillat-Savarin, hall 2 - 75013-PARIS
 Portable : 06 80 42 43 12
 E-mail : claudine.cherin@laposte.net

Depuis peu, je suis à la recherche de documents sur lesquels pourrait apparaître le nom de mon grand-père Théophile DUMONT, qui était résistant sur la commune de Saint-Vaast-Les-Mello dans l'Oise. On m'a dit qu'il avait joué un rôle important, mais lui est toujours resté discret sur ses activités. Si vous aviez des informations le concernant, je vous serais infiniment reconnaissante de m'en faire part.

Contacter Muriel FERNET
 47 Rue Auguste-Odemer
 60250-BALAGNY-SUR-THERAIN
 Portable : 06 08 34 49 43
 E-mail : murielfernet@free.fr

Depuis des années, je suis à la recherche de l'Affiche rouge (une reproduction évidemment) mais en vain. Je suis un petit-fils de résistant et un combattant du groupe Machouchian, qui était de la famille du chirurgien qui a sauvé mon grand-père en l'opérant d'un triple pontage cardiaque. Merci si vous pouvez m'aider.

Contacter Fabrice COUDREAU
 6, rue du général-Aubugeois
 31400-TOULOUSE
 E-mail : coudreaufabrice66@gmail.com

Je cherche des informations sur le parcours et les activités de mon grand-père, Claude VERILLON, qui a rejoint CND-Castille le 1^{er} Janvier 1942 (via Jourdain) en tant qu'agent P2 (Fiche RJ206, pseudos : Arras Max - Hilaire - Lenoir, chargé du secrétariat et agent de liaison (qu'est-ce qu'un agent de liaison) ?).

Il a été arrêté par la Gestapo avec une trentaine d'agents, suite trahison de l'agent Phoebeus (avez-vous des détails sur cet événement ?) le 24 juin 1942 (comment a-t-il pu en réchapper ?) et rejoindra par la suite les réseaux Phratric, et Frégate-Goélette (qu'elles étaient leurs activités ?).

Il a reçu la Croix de Guerre avec palme et de la Médaille de la Libération, a connu Rémy et Chaban-Delmas et est devenu réserviste au SDECE à la sortie de la guerre. Il n'a jamais été très loquace sur les événements de la guerre, même pas avec sa famille.

Contacter Fabio PARISI
 19 Rue Pajol -75018-PARIS
 E-mail : fabio.parisi@protonmail.com

Je recherche des informations sur Raymond BERGERIS, Résistant dans l'Yonne et dans la région de Sète.

Je n'ai pas beaucoup de renseignements, à part quelques photos.

Si quelqu'un a des informations ou connaît des lieux où je pourrais trouver quelque chose... Merci d'avance.

Contacter Eric BERGERIS
 175, impasse du Boudrier, 73330-DOMESSIN
 Portable : 06 42 05 13 98
 E-mail : bergeris.eric@sfr.fr

Je suis à la recherche de documents concernant mon grand-père Georges THUILLIER qui fut au bureau de l'ANACR dans les années 1970.

Contacter Jacques GRIDAINE
 12 rue François-Couperin
 95320 - SAINT-LEU-LA-FORET
 Portable : 06 13 07 60 53
 E-mail : jgridaine@gmail.com

Je recherche l'ouvrage sur la Résistance dans le XX^e arrondissement de Paris. Qui pourrait m'indiquer comment l'obtenir ou le consulter ?

Contacter Chantal FINET
 40, rue de la Libération - 95450-CONDECOURT
 E-mail : Chantal.finet@gmail.com

Je suis la petite-fille de Maurice Louis Clément MARCOU, né à Donzenac en sept 1923 et sur la tombe duquel il y a une plaque de l'ANACR «les anciens résistants à leur camarade»

Je cherche à comprendre le passé de mon grand-père décédé en 1996, et qui n'a jamais voulu parler de ses années du maquis...

Contacter Sandrine MARCOU
 Rue George-Sand 19100 - BRIVE

Je recherche des informations sur le passé de Résistant du grand-père de ma femme, Bernard ANIEL (1926 - 2007), qui a fait partie de l'ANACR (carte de membre retrouvée). Notamment sur son passage au Maquis Surcouff (Normandie), groupe d'Angeville.

Contacter Vincent PRUD'HOMOZ
 60 rue Saint-Lazare 75009-PARIS
 Portable : 06 64 25 16 51
 E-mail : vincent.prudhomoz@bnpparibas.com

Je recherche des informations sur les liens entre mon père, Raymond LE DUC, né le 3 septembre 1928 et décédé le 3 août 1970, et les FFI.

Lors de son enterrement nous avons constaté la présence du drapeau des FFI, alors que nous n'étions pas au courant de cette partie de son passé. La famille parle vaguement de FFI de Châteaubriant...

Qui aurait quelques indications pour me permettre de poursuivre mes recherches ?

Contacter Didier LE DUC
 Lieu dit Kerjem, 29390-SCAER
 Tél : 02 98 57 60 57 Port : 06 37 31 71 68
 E-mail : dgleduc@gmail.com

Mon grand-oncle, Emile AVRIL, né en 1903 dans les Ardennes, figure parmi les 106 victimes du maquis des Manises. Les témoins au sein de ma famille ne sont plus là et, trop jeune, je n'ai pas cherché à en apprendre davantage à son sujet.

Je crois savoir qu'avant de rejoindre le maquis, il avait été fait prisonnier durant la campagne de France puis qu'il avait regagné son foyer pour des raisons sanitaires. Qui pourrait m'indiquer les démarches à suivre pour que je puisse reconstituer son parcours, au moins en partie ?

Contacter Pascal AVRIL
 Résidence Marly I, 178 rue Stéhélin,
 33200-BORDEAUX
 Tél : 06 72 36 84 04
 E-mail : pascal.avril33@gmail.com

DENATURALISES LES RETRAITS DE NATIONALITE SOUS VICHY

Par Claire ZALC

Ces derniers mois, suite aux attentats de 2015 à Paris, un vaste débat s'est engagé sur la déchéance de nationalité de leurs auteurs s'ils étaient français. Mesure finalement abandonnée, car ayant soulevé une importante opposition.

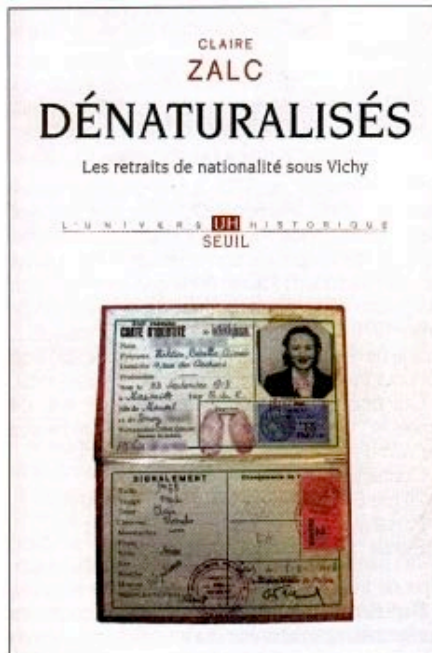
Il fut une époque lors de laquelle la déchéance de nationalité fut largement mise en œuvre, c'est celle dite du «Gouvernement de Vichy», de l'Etat français mis en place par Pétain après le coup de force institutionnel du 10 juillet 1940.

Directrice de recherches à l'Institut d'Histoire moderne et contemporaine (CNRS-ENS), Claire Zalc vient de publier aux Editions du Seuil une fort opportune étude sur la politique pétainiste en la matière, qui n'est pas sans éclairer nos débats contemporains.

Ce fut l'une des toutes premières de l'Etat français, la loi du 22 juillet 1940, élaborée par le Garde des Sceaux du régime pétainiste, Raphael Alibert, proche avant-guerre de l'Action Française et de la Cagoule, ordonne «la révision de toutes les acquisitions de nationalité française intervenue depuis la loi du 10 août 1927 sur la nationalité» qui, réduisant à trois ans la durée de résidence en France pour l'obtenir au lieu de dix ans précédemment, avait permis entre 1928 et 1939 la naturalisation de 261 000 adultes ; avec leurs enfants mineurs au moment de la naturalisation de leurs parents, ils seront plusieurs centaines de milliers à être potentiellement concernés par la loi du 22 juillet 1940.

Alibert mit en place une «Commission de révision des naturalisations», dont il nomma les membres : «le retrait de la nationalité sera s'il y a lieu, prononcé par décret par le Garde des Sceaux et après avis de cette commission... La mesure pourra être étendue à la femme et aux enfants de l'intéressé...».

La publication du premier décret de retrait de nationalité française date du 1^{er} novembre 1940, et va concerner pour moitié les naturalisés en 1936 lors du Front populaire : le «judéo-bolchevique» sera une cible privilégiée de la Commission de révision des naturalisations»...



Entre le 1^{er} novembre 1940 et le 23 mai 1944, 88 décrets de dénaturalisation furent publiés, concernant 15 154 personnes... dont 40% de Juifs, car la loi du 22 juillet 1940 a pris toute sa place dans la politique antisémite du régime pétainiste.

Paradoxalement la loi du 10 août 1927, favorisant les naturalisations, avait permis la réinscription permanente dans le droit français d'une mesure n'ayant concerné jusque-là que des cas exceptionnels : esclavagistes continuant à pratiquer la traite après l'abolition de l'esclavage en 1848, 500 naturalisés originaires des pays ennemis ayant combattu dans les rangs adverses durant la Grande guerre. En 1938, un décret avait étendu la mesure aux naturalisés condamnés à plus d'un an de prison. De nombreux juristes critiquèrent alors cette rupture d'égalité entre tous les citoyens.

Le 24 mai 1944, une ordonnance du CFLN abrogera la loi du 22 juillet 1940.

Claire ZALC : DENATURALISES, les retraits de nationalité sous Vichy. Collection l'Univers historique, Editions du Seuil. Paris, septembre 2016. 400 pages, 24 €.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je m'abonne au Journal de la Résistance (4 n^{os} par an, 15 €)

Nom : Prénom :

Adresse :

Remplir très lisiblement en lettres capitales, en précisant n° de rue, et - si nécessaire - d'immeuble, d'escalier et d'appartement, code postal et localité.

Renvoyer avec votre règlement par chèque de 15 € à l'ordre de la SARL France d'Abord

A : ANACR-Journal de la Résistance, 79 rue Saint-Blaise, 75020-PARIS

EDITION DU 70^E ANNIVERSAIRE



JEAN MOULIN - LA REUNION DU 27 MAI - LES MEMBRES DU CNR - SES STRUCTURES - LA GENESE DU PROGRAMME DU CNR - LE TEXTE DU PROGRAMME - SA MISE EN ŒUVRE - LA MEMOIRE ET LES VALEURS (48 PAGES)

L'EXEMPLAIRE : 6 €. PAR 50 : L'UNITE 5 € ; PAR 100 : L'UNITE : 4 € ; PAR 200 ET PLUS : L'UNITE 3 €. (PORT EN SUS)

A L'ANACR : 79 RUE SAINT-BLAISE, 75020-PARIS

CHRONOLOGIE DE LA RÉSISTANCE, DE LA FRANCE LIBRE, DE LA GUERRE

repères pour aborder la Résistance



Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance

L'exemplaire : 3€

Par 50 : 2,5€ l'exemplaire

Par 100 : 2€ l'exemplaire

à l'ANACR, 79 rue St Blaise 75020 PARIS

LE JOURNAL DE LA RESISTANCE

FRANCE D'ABORD Rédaction - Administration 79, rue St-Blaise, 75020 Paris

Directeur de Publication : Louis CORTOT

REDACTION - ADMINISTRATION

79, rue Saint-Blaise, 75020 PARIS

Tél. : 01 44 64 90 08 - LCL : 5236 S

e.mail : journaldelaresistance@wanadoo.fr

ABONNEMENTS

France 15 €

Etranger 17 €

Abonnement de soutien 30 €

Le numéro 4 €

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Prière de joindre la bande du dernier numéro reçu et deux timbres-poste pour frais

Edité par la S.A.R.L. FRANCE-D'ABORD

Le gérant : Jean-Paul RIFFAULT

Commission paritaire des Publications et Agences de Presse - N° 0519A06405

Imprimerie Multi Incoorpo Photo

3-5, rue de l'Atlas, 75019 Paris

Tél. : 01.40.03.96.60